

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. IV

MONTRÉAL. 1^{er} NOVEMBRE 1884.

N^o 11

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique — Fonds de retraite des instituteurs. — PÉDAGOGIE et ENSEIGNEMENT : 79^e Conférence des instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier — Amour et autorité des parents envers leurs enfants — Inconvénients de l'universalité — De la composition littéraire (suite) — Leçon de choses : La chaleur dilate les corps — Vers à apprendre par cœur : La main droite et la main gauche — Synonymes : *veiller* et *réveiller* — Dictées élémentaires — Dictée syntaxique — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger ; Corrections — Problèmes d'arithmétique — Problèmes d'algèbre. — LECTURE POUR TOUS ; Histoire des choses vulgaires qui nous entourent — Le cultivateur doit être économe — La Jamaïque — Statistiques diverses — Accroissement du Catholicisme en Angleterre — Pensées diverses — Mort d'un vieillard pauvre mais chrétien — Abrégé de la sagesse — Le voyage — Feuilleton : Cœcilia ou une héroïne de Catacombes. — BIBLIOGRAPHIE. — ANNONCES. — CONDITIONS D'ABONNEMENT.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Séance du 23 septembre 1884.

Présent :

Le surintendant,

Le très révérend M. Cyrille Légaré,
représentant Mgr l'Archevêque de Québec,

N.N. SS. les évêques des Trois-Rivières,
“ “ de Rimouski,
“ “ Montréal,
“ “ Sherbrooke,
“ “ Ottawa,
“ “ St-Hyacinthe,
“ “ Chicoutimi,

Mgr le V. Apostolique de Pontiac,
Les honorables P. J. O. Chauveau,
“ juge Jetté,
“ “ Routhier,

MM. le Dr Painchaud,
“ P. S. Murphy.

Lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu :

“ Que Mgr Lorrain soit inscrit dans le registre des délibérations du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, sous son titre de “ Vicaire Apostolique de Pontiac.”

Avec cet amendement, le procès-verbal est adopté.

Lecture est faite d'une requête de la Sœur Supérieure de l'Asile des Sourdes-Muettes de Montréal, demandant une augmentation de subvention.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu : “ Que l'aide qui pourrait être accordée par le gouvernement à cette institution ou à tout autre asile d'aveugles et de sourds-muets ne soit pas prise sur le fonds de l'éducation supérieure.”

“ En conséquence, même recommandation que l'année dernière est faite pour cette institution.”

Il est aussi résolu : “ que le surintendant devra demander des mémoires sur l'importance et l'utilité de leurs institu-

tions respectives aux personnes qui dirigent des établissements de sourds-muets dans la province."

Lecture est faite d'une requête de la Supérieure de l'Hospice des Sœurs de la Charité de Québec, demandant une subvention pour la salle attachée à cette institution.

Lecture est faite de lettres de NN. SS. les évêques des Trois-Rivières et de Rimouski donnant des raisons de leur absence, aux séances des sous-comités du 20 et du 22, et de l'honorable M. Thos. Ryan s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion du comité.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu : "Qu'à l'avenir, la séance d'automne du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique aura lieu le premier mercredi qui suivra les Quatre-Temps."

Le sous-comité des écoles normales fait rapport "qu'il n'a pu siéger le 20 et le 22 courant, faute de quorum, les honorables MM. Ouimet et Chauveau étant seuls présents, le 20, et les mêmes. Mgr l'évêque de Sherbrooke et M. le G. V. Cyrille Légaré, étant seuls présents, le 22."

Sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu : "que ce sous-comité se réunira le 14 octobre prochain."

Le sous-comité du Fonds de pension des instituteurs présente le rapport suivant :

"Lundi, 22 septembre 1884.

"Sous-comité du Fonds de pension des instituteurs,

"Présents :

"Le très révérend M. C. Légaré,

"L'honorable M. Chauveau, et le surintendant.

"Votre sous-comité a examiné avec soin le projet d'amendement à la loi du Fonds de pension des instituteurs, 42 et 43 Vict., chap. 22, tel que recommandé par les conférences des instituteurs et approuvé par le corps général des inspecteurs, et il l'a aussi approuvé avec quelques modifications.

"Le tout humblement soumis,

"(Signé) CYRILLE E. LÉGARÉ,

"Président."

Sur proposition de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, il est résolu : "Que ce rapport sera pris en considération, à la prochaine réunion du comité catholique

du Conseil de l'Instruction publique, qui aura lieu le 12 novembre prochain, et que dans l'intervalle le surintendant devra faire imprimer le projet d'amendement de la loi du Fonds de retraite tel que soumis au sous-comité, en mettant en italiques les parties retranchées par le dit sous-comité, la loi du Fonds de pension de retraite, telle que sanctionnée, devant être adjointe au dit projet d'amendement."

Le sous-comité, chargé de l'examen des livres, fait le rapport suivant :

"Rapport du sous-comité chargé d'examiner les livres.

"Présents : NN. SS. les évêques de Rimouski et de Sherbrooke ; l'honorable M. P. J. O. Chauveau, le très-rév. C. E. Légaré, V.-G., président.

"Lecture d'une lettre de M. l'inspecteur Lippens a été faite sur les défauts reprochés à la *Grammaire* et aux *Exercices de Bonneau*.

Le sous-comité est d'avis de ne pas proposer que ces deux livres soient rayés de la liste des livres déjà approuvés par le Conseil. Mais il suggère qu'avant qu'une nouvelle édition canadienne soit faite des dits livres, l'éditeur soumette au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique les dits ouvrages et fasse les modifications qui seront jugées nécessaires.

"Le sous-comité s'ajourne à demain, le 24, à 9 heures du matin.

"(Signé) CYRILLE E. LÉGARÉ, V. G.

"Adm., Président.

"Québec, 23 septembre 1884."

Lecture est faite d'une lettre de M. l'inspecteur d'écoles Nantel, demandant une augmentation de traitement.

Il est résolu "que le comité appuie cette demande."

Lecture est faite d'une lettre de M. l'inspecteur Lippens demandant de l'aide pour les salles d'asile de Longueuil et de Chambly.

Lecture est faite de lettres de MM. les inspecteurs Belcourt, Brault, Delâge, Lippens et Miller donnant les raisons pour lesquelles ils n'ont pas visité toutes leurs écoles l'année dernière.

Le comité recommande les nominations qui suivent :

1. Comme membre du bureau d'examineurs de Kamouraska :

Le révérend M. F. X. Ludger Blais, en remplacement de feu le révérend Pierre Patry, et M. Louis Vincent Dumais, en remplacement de feu Alexis Thomas Michaud.

2. Comme membre du bureau d'examineurs des Iles de la Magdeleine, le révérend M. Auguste Picotte, en remplacement du révérend Tancred Allard.

3. Comme membre du bureau d'examineurs de Waterloo, le révérend M. Alfred Nadeau, en remplacement du révérend M. Israël Courtemanche.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu : "Que le Surintendant devra donner instruction aux inspecteurs d'écoles d'avertir les commissaires et syndics, de l'époque de la visite pendant laquelle ils se proposent d'examiner les comptes des secrétaires-trésoriers de leurs municipalités scolaires respectives."

Sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu :

"Qu'un sous-comité de cinq membres soit nommé pour examiner le projet de refonte des lois d'instruction publique préparé par le codificateur officiel, les comparer aux projets déjà examinés par ce comité, et suggérer les observations et modifications qu'il croira désirables, avec instruction de faire rapport à ce comité, aussitôt que possible.

Que ce comité se compose de Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'évêque des Trois-Rivières, M. le surintendant, l'honorable M. Chauveau et du moteur.

Séance du 24 septembre.

Présents : les mêmes.

Sur proposition de Mgr l'évêque d'Ottawa, il est résolu :

Qu'aucune institution ne soit admise à changer le titre sous lequel elle est connue, de manière à être transférée d'une des catégories d'institution reconnues par la loi à une catégorie d'un ordre plus élevé, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation de ce Conseil.

Adopté.

Lecture est faite du second rapport qui suit du sous-comité d'examen des livres :

Rapport du sous-comité chargé d'examiner les livres :

Présents : NN. SS. les évêques de Rimouski et de Sherbrooke, l'honorable P. J. O. Chauveau et le très révérend C. E.

Légaré, vicaire général, administrateur et président.

Le sous-comité a continué l'examen des "Leçons de langue française," par les Frères des écoles chrétiennes, cours élémentaire, et cours moyen.

Tout en reconnaissant le mérite de ces deux ouvrages, le sous-comité croit devoir faire quelques remarques sur la disposition des matières, sur certaines définitions, lacunes, fautes d'impression, etc., et recommande qu'il en soit tenu compte, avant que l'approbation soit donnée par le comité catholique.

Quant à l'histoire du Canada par les Frères des écoles chrétiennes, cours élémentaire, le sous-comité en recommande l'approbation, sauf quelques changements à faire dans la carte du Canada actuel, par rapport au Groënland et à l'étendue du territoire du Nord-Ouest.

(Signé) CYRILLE E. LÉGARÉ, V. G.
Adm. Président.

Québec, 24 septembre 1884.

PARTIE DE MAITRE.

Page 1.—Conjugaisons avant verbes.

Page 2.—Voyelles composées.—Pas de définition d'une voyelle ni d'une consonne.

Page 4.—Pas de *diphonque* dans le *cours élémentaire*.

Page 7.—1ère ligne (*ou c*) au lieu de (*du c*).

Page 8.—Définition d'une *proposition* et du *verbe trop tôt*.—(Déjà *analyse logique*.)

Page 10 etc.—Comment les enfants peuvent-ils écrire ces dictées *avant d'avoir étudié les parties du discours* ?

Page 13.—Pas de *définition du masculin* ni du *féminin*.

Page 21.—Noms en *ail*.

Page 26.—*Formation des mots*.

Page 28.—*Verbes, modes, temps, etc.*, trop tôt.

Page 33.—*Poivrière* pour *poivrière*.

Pages 38.—*Suffixes augmentatifs* ?

Page 46.—Pas de *titres* aux différentes parties du discours.

Page 66.—*Toujours Syntaxe* avant le temps. (Voir page 206).

Page 73.—*Premier, unième*.

Page 79.—*Chevalesque*.

Page 81.—*Robes, personnes*.

Page 82.—*Cela ? Ceci ?*

Page 86.—*Temps généraux*.

Page 87.—Pas de définition du mode, ni des modes.

Page 90.—2 mode *infinitif* pour *indicatif*.

Page 174.—Pas d'analyse *grammaticale* ici—renvoyée à page 204—Pas de modèle de cette analyse.

Page 348. — *cérémonial* des lettres.

Sur proposition de l'honorable juge Jetté, il est résolu :

“ Que le rapport maintenant soumis sera renvoyé au sous-comité avec prière de reconsidérer la question du système nouveau introduit par le livre soumis par les Frères des écoles chrétiennes, et de faire rapport à la prochaine session de ce comité, le sous-comité pouvant appeler devant lui ou demander des mémoires à telles personnes qu'il jugera à propos de consulter.”

Sur proposition de l'honorable juge Jetté, il est résolu :

“ Qu'à l'avenir le procès-verbal des séances de ce comité sera soumis pour approbation, à l'issue de chaque session, et publié ensuite dans les journaux qui voudront le reproduire, à la diligence du surintendant.”

Le comité commence l'examen de la liste préparée par le surintendant de la distribution du “Fonds de l'éducation supérieure.”

Séance du 25 septembre.

Présents :

Le Surintendant,

Le très révérend Cyrille Lëgaré, représentant Mgr l'archevêque de Québec.

NN. SS. les évêques de Rimouski,

“ “ Sherbrooke,

“ “ Ottawa,

“ “ St-Hyacinthe.

Mgr le vicaire apostolique de Pontiac,

L'honorable P. J. O. Chauveau,

MM. le Dr Painchaud et P. S. Murphy.

Lecture est faite d'une requête du révérend M. Perrault, curé de Sainte-Geneviève, demandant une augmentation de subvention.

Continuation de l'examen de la liste de distribution du “Fonds de l'éducation supérieure.”

Séance du 26 septembre.

Présents :

Le Surintendant,

Le très révérend Cyrille Lëgaré, représentant Mgr l'archevêque de Québec ;

NN. SS. les évêques de Rimouski,

“ “ Sherbrooke,

“ “ Ottawa.

“ “ Chicoutimi,

Mgr le vicaire apostolique de Pontiac,

L'honorable P. J. O. Chauveau,

MM. le Dr Painchaud et P. S. Murphy.

L'honorable P. J. O. Chauveau présente l'avis de motion qui suit :

“ Qu'un comité composé de Mgr l'archevêque, Mgr de Rimouski, l'honorable Surintendant, le juge Routhier, l'honorable P. J. O. Chauveau, soit chargé de préparer un projet de règlement pour la distribution du Fonds de l'éducation supérieure et pour la classification des institutions.”

Sur proposition de Mgr l'évêque de Rimouski, il est résolu : “ Que le Surintendant sera chargé d'envoyer une circulaire aux commissaires d'écoles attirant leur attention sur le règlement adopté le 27 septembre 1882.”

Le comité termine l'examen de la liste de tristribution du Fonds de l'éducation supérieure et celui du Fonds des municipalités pauvres. Les deux listes sont approuvées.

Le comité s'ajourne au 12 novembre prochain.

FONDS DE RETRAITE DES INSTITUTEURS.

Dans une circulaire en date du 6 mars 1883, adressée à MM. les inspecteurs d'écoles de la province, M. le surintendant les pria de faire le relevé des instituteurs de leurs arondissements respectifs, et de lui faire connaître l'opinion de ces fonctionnaires relativement au Fonds de retraite des instituteurs.

Le Tableau suivant est le résultat du travail de MM. les inspecteurs :

Tableau ayant rapport à l'acte 43-44 Victoria, chapitre 22, concernant l'établissement d'un fonds de retraite en faveur des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Inspecteurs d'écoles.	Instituteurs et institutrices religieux et laïques de chaque district d'inspection.		Instituteurs et institutrices laïques.		Instituteurs et institutrices religieuses et laïques.		Instituteurs et institutrices brevetés.		Instituteur et institutrice en faveur de la loi de pension.	Instituteur et institutrice pour et contre la loi.	Invenues des instituteurs et institutrices qui ont voté pour et contre la loi et le total de ceux qui sont brevetés.	REMARQUES.				
	Instituteurs.	Institutrices.	Total.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.	Instituteurs.	Institutrices.					Total.			
Bégin.....	14	154	168	14	15	29	26	5	10	33	66	99	14	D'après le tableau ci-contre, le nombre des instituteurs et institutrices enseignant dans les districts d'inspection est de 5,382, savoir : 869 instituteurs et 4,493 institutrices. Sur ce nombre, 1,698 (652 instituteurs et 1,146 institutrices) appartiennent à des ordres religieux et 377 (19 instituteurs et 358 institutrices) ont passé brevets, laissant 3,287 fonctionnaires de l'enseignement ayant droit de participer au fonds de pension de retraite. Sur ces 3,287 instituteurs et institutrices, 1,844 sont en faveur du maintien de la loi, 434 sont en faveur de sa suppression et 1,009 ont voté en chap. 22 et 265 demandent soit la différence dans chaque district d'inspection, entre le nombre des instituteurs et institutrices laïques et celui des fonctionnaires de l'enseignement qui se sont prononcés pour cette loi. Les inspecteurs expliquent, dans ce cas, l'absence et le refus de signer parfois d'un inspecteur.		
Béland.....	2	117	119	79	30	On remarquera que quelques inspecteurs n'ayant pas saisi l'esprit de la loi, ont recueilli un plus grand nombre de signatures qu'il n'y a d'instituteurs et d'institutrices diplômés dans leur circonscription scolaire.		
Belcourt.....	41	275	316	33	85	118	5	9	12	28	39	149	37	La plupart des inspecteurs assurent que la loi de pension est très populaire dans les districts d'inspection et que la seule objection que font opposer à son adoption, est qu'elle ne fait pas l'attention de celui qui se prononce pour l'adoption de cette loi, dans l'enseignement. Beaucoup cependant tout en ayant les mêmes raisons, ont signé pour le maintien de la loi, disant qu'ils croyaient devoir participer au soutien des instituteurs et institutrices, qui dévouent leur vie à l'enseignement. En admettant qu'ils ne sont pas des instituteurs diplômés, véritablement à la loi, il est facile de constater par le tableau ci-contre qu'une majorité considérable du corps enseignant désire qu'elle soit maintenue.		
Bouchard.....	30	240	270	27	40	67	123	62			
Braut.....	76	162	238	56	78	134	6	6	140	112	11	123	62			
Carrier.....	41	224	265	32	76	108	2	7	117	87	75	162	64			
Delage.....	29	191	220	18	26	44	1	19	64	135	4	139	9			
Fontaine.....	27	105	132	13	12	25	79	28			
Gray.....	25	124	149	7	20	27	4	14	34	98	26	107	19			
Gronlin.....	24	168	192	8	52	60	1	15	62	110	3	113	17			
Juneau.....	133	288	421	101	170	271	1	37	309	112	65	113	17			
Lamarche.....	41	178	219	15	59	74	1	17	91	128	65	47			
Lefebvre.....	7	146	153	3	15	18	127	9			
Levesque.....	8	164	172	7	14	21	120	1			
Lippens.....	53	173	226	39	75	114	101	38			
Lutier.....	3	53	56	52	35			
McMahon.....	148	238	386	73	154	227	43	1			
Miller.....	39	145	175	19	46	65	133	21			
Nantel.....	19	159	178	14	31	48	97	5			
Piquet.....	4	10	14	109	19			
Prenont.....	11	86	97	9	0			
Ruel.....	18	186	204	9	35	44	71	1			
Savard.....	19	81	100	17	2	19	49	74			
Simard.....	12	191	203	7	31	38	74	1			
Stenson.....	7	181	188	6	5	11	109	56			
Tetreault.....	36	134	170	28	37	65	29	140			
Tremblay (Gaspe).....	56	56	91	10			
Tremblay (Charlevoix).....	4	85	89	53	18			
Vien.....	7	179	186	6	25	31	75	8			
Total	869	4493	5362	552	1146	1698	19	358	377	2075	2998	2989	3237	2183	555	2738

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Soixante-dix-neuvième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue le 29 et le 30 août 1884.

Séance du 29 août.

La séance est ouverte à 8 heures du soir, sous la présidence de M. A. Chatigny.

Présents : MM. J. O. Cassegrain, M. Emard, F. X. P. Demers, J. Baril, Jos. B. Curotte, J. N. Perrault, G. Gervais, Ls. Dorais, G. E. Pagé.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière séance.

M. McKay donne lecture d'un travail sur la *Structure du corps humain*.

Sur proposition de M. J. O. Cassegrain, appuyée par M. Jos. Baril, la séance est ajournée au lendemain, à 9 $\frac{1}{2}$ heures de l'avant-midi.

Séance du 30 août.

Présidence de M. A. Chatigny.

Présents : MM. les inspecteurs Grondin et Lippens ; M. l'ex-inspecteur Valade ; MM. Méd. Emard, G. Gervais, F. Verner, G. E. Pagé, L. F. Ramsay, Nap. Mongeau, Jos. B. Curotte, J. O. Cassegrain, Jos. Baril, W. McKay, U. E. Archambault, Dr. Ths. M. Brennan, Ed. Colfer, Ls. Dorais et A. D. Lacroix.

M. le président soumet à l'assemblée le sujet de discussion suivant :

« Quels moyens doit employer l'instituteur pour habituer les enfants à raisonner ce qu'ils font et ce qu'ils apprennent ? »

M. Emard croit qu'un des bons moyens d'habituer l'élève à raisonner ce qu'il apprend, c'est de lui faire corriger ses propres devoirs et de lui faire rendre compte des fautes d'orthographe ou de construction qui s'y trouvent. Il faut aussi faire converser les élèves en leur donnant des leçons de choses, ou en employant tout autre moyen que le maître jugera nécessaire. Ces leçons sur des sujets d'utilité pratique ont l'avantage de développer l'intelligence des enfants, de leur apprendre à raisonner juste, et de procurer en même temps au professeur l'occasion de corriger les expressions

vicieuses et les tournures de phrases impropres dont les élèves pourraient se servir dans leurs réponses,

M. Baril dit qu'il ne fait jamais apprendre le texte de la grammaire aux commençants. Il débute avec eux par des exercices d'application, qui fournissent d'excellents moyens de développer le raisonnement des élèves et termine en leur donnant *oralement* la règle qu'ils savent déjà appliquer. Il ne se sert du livre de texte que comme répétiteur pour faire revoir les règles que les élèves pourraient avoir oubliées. L'enseignement de la lecture et de l'histoire offre aussi au maître d'excellents moyens d'habituer les élèves à raisonner ce qu'ils apprennent.

M. l'inspecteur Lippens dit qu'il avait été tout surpris de l'opinion émise par un éducateur anglais : que l'instituteur doit travailler à se rendre inutile. Cette idée lui avait paru d'abord tout-à-fait paradoxale, mais en lisant les explications qui devaient nécessairement la suivre, il n'avait pu s'empêcher d'être frappé de sa justesse. En effet, le maître doit s'efforcer, par des exercices d'invention et d'application, de laisser l'élève trouver ses règles lui-même.

En lui laissant le plaisir de ces découvertes apparentes, on stimule son zèle, sa curiosité, on rend son travail plus agréable et par là même plus facile. La disposition particulière des leçons que renferme le livre, de même que les enseignements judicieux du maître doivent concourir au développement des facultés intellectuelles de l'élève.

M. l'inspecteur ajoute qu'il ne faut pas rejeter complètement le livre de texte, surtout s'il se trouve à posséder toutes les qualités requises d'un bon livre, mais il ne faut pas non plus le suivre servilement. Le maître enseigne, le livre répète. Le livre est un précieux auxiliaire pour le maître, vu qu'il contient une grande quantité de matière préparée d'avance et qu'il agit comme répétiteur ; il ne faut donc pas le supprimer. Mais il ne doit jouer qu'un rôle secondaire, il doit être l'auxiliaire du maître comme la mémoire est l'auxiliaire de l'intelligence. Le livre de texte est bon, mais il ne doit venir qu'après l'enseignement du maître.

Si l'on veut que l'élève comprenne et profite, il faut se garder de le mettre aux prises avec des difficultés qui ne sont pas

en rapport avec ses capacités. Il faut laisser de côté les nomenclatures fastidieuses et souvent inutiles, et supprimer le mot à mot. Il faut surtout se défier de deux branches d'enseignement : la grammaire et l'arithmétique ; c'est dans ces matières surtout que la base doit être fortement assise.

Les explications sous forme de conversation et les leçons d'occasion doivent être employées aussi souvent que possible. Ces communications d'un esprit supérieur à un esprit qui commence à se développer produisent les résultats les plus satisfaisants. L'instituteur doit donc s'efforcer de faire raisonner les élèves et de rendre son enseignement plus expérimental et moins dogmatique ; plus pratique et moins théorique.

M. l'inspecteur dit qu'il a tâché d'expliquer dans son rapport, la relation intime qui existe entre la grammaire et l'analyse, la lecture et la dictée, le catéchisme et l'histoire sainte, l'histoire et la géographie ; et qu'il a démontré que ces matières devaient se compléter mutuellement. Dans la dictée, par exemple, on donne les sons et l'élève reproduit les formes ; dans la lecture, au contraire, on donne les formes et l'élève produit les sons. C'est la synthèse et l'analyse.

M. l'inspecteur donne quelques conseils pratiques sur la manière de procéder dans l'enseignement des différentes branches, et s'arrête plus particulièrement à l'arithmétique. Il dit que les quatre opérations simples devraient être enseignées simultanément et donne, à l'appui de sa thèse, plusieurs exemples pratiques. Il ajoute que l'élève doit savoir compter avant de faire les chiffres, parce qu'il doit avoir une idée juste de la quantité avant de connaître le signe qui la représente.

M. U. E. Archambault remercie M. Lippens des excellentes théories qu'il a développées sur l'enseignement de l'arithmétique, et le prie de vouloir bien préparer un travail sur le sujet pour le *Journal de l'Instruction publique*.

M. l'inspecteur Valade, dont les théories sont mûries par l'expérience, donne quelques conseils pleins de sagesse aux instituteurs présents. Il dit que la lecture est la base de l'enseignement de la langue, comme la grammaire en est le complément. (On pourrait ajouter que la lecture est la base de toute science.) L'ins-

tuteur devra donc s'efforcer d'inspirer le goût de la lecture à ses élèves. Il devra en même temps les prémunir contre la lecture de ces livres pernicieux qui pervertissent les peuples.

Il dit qu'il a été question de catéchisme et d'histoire sainte, et qu'il profite de l'occasion pour déclarer que le catéchisme est enseigné avec soin dans toutes les écoles, mais qu'on devrait, à son avis, donner plus de soin à l'enseignement de l'histoire sainte, parce que la religion est le fondement de toute science et la sauvegarde de toute société.

M. U. E. Archambault présente à l'association deux documents importants, au haut desquels se trouve le portrait de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, et les accompagne des explications suivantes :

Monsieur le Président,

Messieurs,

J'ai été privé du plaisir d'assister aux deux dernières réunions de cette conférence pour des raisons majeures. Vous savez tous, messieurs, que l'automne dernier, j'ai été forcé de déposer les armes, afin d'aller réparer ma santé compromise par un travail opiniâtre que certaines circonstances m'avaient imposé.

Avant mon départ pour le vieux monde, mes confrères, les instituteurs de la ville et de la banlieue, ainsi que les citoyens de Montréal, ont bien voulu me présenter un témoignage d'estime accompagné d'adresses. Dans celle des instituteurs, présentée par M. A. D. Lacroix, Principal de l'Ecole Montcalm et secrétaire de cette association, se trouve la procuration suivante :

« Comme vous devez faire un assez long séjour dans la belle Italie, et qu'il vous sera certainement donné de revoir Léon XIII, le père commun des fidèles, le digne successeur de l'immortel Pie IX, veuillez déposer aux pieds de Sa Sainteté l'hommage de notre filiale tendresse, de notre respectueux dévouement, et de notre inaltérable attachement à son auguste personne et à la chaire de Pierre.

« Dites-lui qu'il y a, par delà les mers, des instituteurs laïques qui s'efforcent d'imprimer un cachet indélébile sur la pensée, l'esprit et le cœur des enfants qui leur sont confiés, et que ce cachet portera toujours l'empreinte de l'esprit chrétien.

“ Dites-lui que ces humbles artisans de l'avenir des peuples s'efforcent sans cesse de déposer dans ces jeunes cœurs le germe de la vertu et des bons principes qui seuls peuvent former l'honnête homme et le bon chrétien.”

En vertu de cette procuration, je me suis fait un devoir, en arrivant à Rome, de solliciter une audience du Saint Père. Le dimanche, 30 mars, j'avais le bonheur d'être admis à la messe de Sa Sainteté, dans sa chapelle privée. Après la messe, les assistants sont reçus en audience par groupe de trois ou quatre, et demandent les faveurs dont ils ont besoin. Comme j'étais seul du Canada, j'ai attendu le dernier, et j'ai présenté la requête qui suit :

A Sa Sainteté Léon XIII, Pape glorieusement régnant.

Très Saint Père,

Les instituteurs laïques catholiques de de la cité de Montréal, Canada, m'ont confié l'agréable mission de déposer aux pieds de Votre Sainteté l'expression de leur filial dévouement et de leur attachement à Votre auguste personne et à la Chaire de Pierre.

Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, je La supplie de vouloir bien bénir notre enseignement, nos personnes, nos familles et les élèves confiés à nos soins.

En reconnaissance d'une si grande faveur, nous prenons l'engagement solennel de continuer à soumettre notre enseignement à la haute surveillance de l'Eglise catholique, afin qu'il ne soit jamais entaché de l'erreur moderne appelée *laïcisme*, mais qu'il porte toujours l'empreinte de l'esprit chrétien.

Je puis assurer Votre Sainteté que les sentiments des instituteurs de Montréal sont ceux de tous les instituteurs et institutrices laïques catholiques de la Province de Québec.

U. E. ARCHAMBAULT,

Surintendant des Ecoles sous le contrôle des Commissaires Catholiques de Montréal, Canada.

Rome, le 30 mars 1884.

SSmus Dmus Noster Leo Papa XIII petitam Benedictionem Apostolicam benigne dignatus est impertiri. Datum Ro-

mæ e Secretaria Status die 31, martii 1884.

MARIUS,

ARCHIEPS HELIOPOLITAN,
Substitutus Secretarii Stati.

Visum et recognitum.

Marianopoli, die 7â mensis Augusti 1884.

† EDUARDUS CAR.,
EPISC. MARIANOPOLITANUS.

Ces requêtes sont déposées aux pieds du Saint Père et demeurent généralement sans réponse.

Le lendemain, je quittais Rome. En arrivant à Paris, j'ai été agréablement surpris de trouver, à mon adresse, une lettre de la Secrétairerie d'Etat contenant ma requête, au bas de laquelle se trouve la réponse que voici :

Ssmus Dmus Noster, etc.

En français :

Notre très Saint Père le Pape Léon XIII a bien voulu accorder la Bénédiction Apostolique demandée.

Donné à Rome, à la Secrétairerie d'Etat, le 31 mars 1884.

† MARIUS,

ARCHEVÊQUE D'HELIOPOLITANUS,
SUBSTITUT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Je n'avais pas de mission officielle pour parler au nom de tous les membres de cette Conférence ; mais j'ai cru vous être agréable en sollicitant du Saint Père, pour vous et pour nos confrères de la Conférence de l'Ecole Normale Laval, une Bénédiction Apostolique dans les termes suivants :

A Sa Sainteté Léon XIII, Pape glorieusement régnant.

Très Saint Père,

URGEL EUGÈNE ARCHAMBAULT et les instituteurs de la Conférence de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à Montréal (Canada), humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, La supplient de vouloir bien leur accorder la Bénédiction Apostolique, à eux, à leur famille et aux élèves qui leur sont confiés. En reconnaissance d'une si grande faveur, ils prennent l'engagement solennel de soumettre toujours leur enseignement à la haute surveillance de l'Eglise catholique, de former le cœur et

de cultiver l'intelligence de leurs élèves de manière à en faire des chrétiens fervents et des citoyens vertueux.

Ex Audientia SSmus—Die 29 Martii 1884.

SSmus benigne annuit pro Gratia, ut petitur.

Pro Dno Cardli M. LEDOCHOWSKI.

A. ZAMBONI, Substus.

Visum et recognitum.

Marianopoli, die 7â mensis Augusti 1884.

† EDUARDUS CAR.,

Episc. Marianopolitanus.

Voici en quels termes cette bénédiction vous a été octroyée :

Ex audientia, etc., etc.

En français :

Audience de Sa Sainteté du 29^{me} jour de mars 1884.

Sa Sainteté accorde avec bienveillance la Grâce telle que demandée.

Pour Son Excellence le Cardinal Ledochowski

A. ZAMBONI, *Substitut.*

Ces deux documents, que j'ai l'honneur de vous présenter, sont revêtus de l'Approbatur de Mgr E. C. Fabre, évêque de Montréal, qui m'a suggéré de les faire imprimer, afin d'en procurer une copie à tous les intéressés ; c'est ce que je suis prêt à faire maintenant pour tous les membres présents, ce que je ferai, avec plaisir pour tous les instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier qui m'en feront la demande, par lettre ou autrement.

Cette Bénédiction Apostolique devra rester exposée dans notre salle de délibérations, afin de nous rappeler que nous avons pris l'engagement solennel de toujours soumettre notre enseignement à la haute surveillance de l'Eglise catholique, de former le cœur et de cultiver l'intelligence de nos élèves de manière à en faire des chrétiens fervents et des citoyens vertueux.

Sur proposition de M. Jos. Baril, appuyée par M. F. Verrier, il est unanimement résolu :

Que les instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques Cartier offrent leurs plus sincères remerciements à M. U. E. Archambault pour avoir bien voulu traduire avec tant de fidélité l'ex-

pression de leurs sentiments de respect pour le Saint Père, et de soumission à la Sainte Eglise Catholique.

Ils ont la conviction que la bénédiction répandue avec tant de bonté par le Père commun des fidèles, non-seulement sur eux, mais encore sur le champ de leurs labeurs, fera fructifier le germe des bons principes qu'ils y auront déposé.

Il est aussi unanimement résolu que les frais d'impression et d'encadrement de ces deux documents soient supportés par l'Association.

M. McKay donne lecture d'un travail intitulé : " Quelques conseils à ceux qui débutent dans la composition."

Les remarques faites par le conférencier sur la composition, et les conseils qu'il donne à ceux qui veulent se livrer à l'étude de la littérature anglaise prouvent qu'il est parfaitement maître de son sujet.

M. l'inspecteur Lippens félicite le conférencier sur l'intéressant travail qu'il a donné à l'Association et dit qu'il lui a fait plaisir d'entendre M. McKay recommander de ne pas s'attacher servilement à un auteur privilégié. La même chose doit avoir lieu dans l'enseignement. Il ne faut pas s'enfermer dans une routine immuable, ou s'attacher à une méthode particulière. On doit varier les procédés afin d'éviter l'ennui et le dégoût. Mais pour arriver à ce but, il faut que l'instituteur connaisse sa besogne, et qu'il soit parfaitement compétent. Or, nous sommes loin d'avoir obtenu ce résultat, puisqu'il y a au moins 400 institutrices dans la province qui enseignent sans avoir obtenu de diplôme.

M. le président soumet à l'Association le deuxième sujet de discussion :

" Quelle importance doit-on donner à la théorie dans l'enseignement de l'arithmétique ? "

Sur proposition de M. Emard, appuyée par M. Baril, cette question est renvoyée à la prochaine séance qui aura lieu jeudi, le 29 janvier 1885.

A. D. LACROIX,
Secrétaire.

AMOUR ET AUTORITÉ DES PARENTS ENVERS LEURS ENFANTS,

Nous lisons les lignes suivantes dans l'ouvrage de M. Legouvé sur les relations des pères et des enfants :

“ On accuse souvent l'affection dans la famille de torts qui ne sont pas les siens, parce qu'on appelle de son nom bien des choses qui ne sont pas elle. Lorsqu'au nom de l'affection tant de parents sont faibles, aveugles, inconséquents, c'est qu'alors leur tendresse cesse d'être tendresse pour être aveugle et inconséquente. Ne calomniez donc pas la tendresse en appelant de son nom ces espèces d'attachements malsains, ne l'accusez pas des fautes de ces parents avilis ; jamais je ne comprendrai qu'on ne trouve pas tout dans une véritable tendresse, même la force de n'être pas plus tendre qu'il ne faut.

“ Hé quoi ! si une pâleur subite passe sur le front de votre enfant, si un léger frisson de fièvre fait trembler ses membres, votre cœur jette un cri d'alarme, vous prévoyez d'avance la maladie dans l'indisposition, vous courez au remède, fût-il pénible ; vous l'imposez, fût-il cruel ; et lorsqu'il s'agit de son cœur, de son intelligence, quand quelque défaut, quelque vice peut-être menacera de le perdre, vous n'aurez pas d'yeux pour le voir et d'énergie pour le combattre ; je vous le redis, c'est que vous n'aimez pas assez, c'est que vous ne savez pas aimer.

“ En réalité, pourquoi aime-t-on mal ses enfants ? Pourquoi n'aime en eux qu'une seule partie d'eux-mêmes, ou qu'un seul moment de leur vie, le moment présent ? Débarrassez votre tendresse de ce qu'elle a d'égoïste, ne vous comptez plus pour rien, attachez votre sollicitude à tout leur être, à toute leur vie ; aimez leur âme autant que leur corps, aimez leur avenir autant que leur joie du moment, et vous verrez votre affection s'épurer en s'agrandissant, et vous verrez l'autorité même sortir de la tendresse ; car c'est à elle que s'applique cette parole de S. Paul : “ Celui qui a la charité a tout.”

Nous ajouterons à ces sages réflexions un conseil qui s'y rattache. Nous serons toujours les défenseurs de l'autorité paternelle ; mais il n'arrive que trop souvent que les parents en font un mauvais usage. Ainsi, lorsqu'ils s'emportent con-

tre leurs enfants, lorsqu'ils leur donnent l'exemple de la colère, lorsqu'ils abusent des corrections corporelles, ils compromettent cette autorité qui ne leur a été donnée par Dieu que pour en faire un usage utile et raisonnable ; la douceur doit toujours présider à la discipline, et une juste sévérité contre les fautes, l'emploi des punitions contre les vices, n'excluent pas la sagesse et la modération. Non seulement l'emploi de la force est un abus envers un faible, mais l'emploi même de la terreur morale est un mauvais procédé dans l'éducation ; si la crainte est le moyen que vous employez pour gouverner l'enfant, vous le rendez inévitablement menteur. C'est tout naturel : vous lui faites peur, il voudra cacher ses fautes ; le mensonge sera son refuge. Il faut avec le plus grand soin le préserver de ce danger. Soyez avec lui, même en plaisantant, d'une inaltérable sincérité ; la parole du père et de la mère doit être pour l'enfant la vérité même ; ces cœurs limpides ont volontiers foi à ceux qu'ils aiment, mais il ne faut les avoir jamais trompés. Ne souffrez sous aucun prétexte qu'une atteinte soit portée par l'enfant à la vérité, que jamais non plus l'aveu d'une faute n'entraîne pour lui, je ne dis pas une punition, mais une réprimande sévère ; l'aveu ne doit donner lieu qu'à une indulgente quoique sérieuse appréciation de la faute.

—Extrait des *Petites Lectures*.

INCONVÉNIENT de L'UNIVERSALITÉ

La science s'acquiert lentement, péniblement, et la vie est courte. Cependant l'homme disperse ses facultés sur mille objets divers, caressant ainsi à la fois et sa vanité et sa paresse : sa vanité, parce que cette universalité apparente lui donne un certain vernis, un certain renom de savoir ; sa paresse, parce qu'il est beaucoup plus difficile, plus pénible, de se fixer à une science, de l'approfondir, de l'embrasser tout entière, que d'acquérir quelques notions vagues et générales sur toutes les branches des connaissances humaines.

On apprécie tous les jours, dans l'industrie, les avantages de la division du travail, et l'on ne veut pas voir que ce principe est également applicable à la

science. Les hommes nés avec d'heureuses dispositions pour toutes choses sont très rares. Et tels qui pourraient devenir de brillantes *spécialités* en s'adonnant d'une manière particulière ou même exclusive à certaines études, se rendent inutiles par une affectation d'universalité. Ainsi se consomment sans fruit des forces qui, mises en œuvre avec intelligence, auraient pu rendre de grands services à la société. Vaucanson et Watt ont fait des prodiges en mécanique ; ils seraient sans doute restés médiocres dans les beaux-arts ou la poésie. LaFontaine s'est immortalisé par ses fables ; on connaît son incapacité dans les affaires.

Il est vrai toutefois que les connaissances acquises sont comme des degrés par lesquels on s'élève à des connaissances nouvelles, et que la lumière qui se projette d'une science sur une autre facilite le travail de l'intelligence en lui ouvrant des horizons nouveaux. Les différentes parties de la science forment comme une chaîne dont les anneaux, malgré leur diversité, composent un tout harmonieux et complet ; mais peu d'hommes sont capables de rassembler ces anneaux épars, de parcourir la chaîne tout entière, et je persiste à penser que le grand nombre, parmi eux, doit circoscrire et concentrer ses efforts.

Ainsi dans les sciences comme dans les arts, il importe sur toutes choses de choisir, selon l'aptitude particulière, la carrière que l'on doit suivre ; et, le choix fait, de s'y tenir, de s'y livrer spécialement ou même d'une manière exclusive.

La multiplicité des moyens d'instruction, livres, journaux, manuels, encyclopédies, ne fait pour ainsi dire que multiplier l'ignorance en invitant à tout effleurer. Notre richesse, présent des siècles qui ont dû leur gloire au travail, est devenue un écueil au lieu d'être un avantage. Beaucoup d'esprits perdent en profondeur ce qu'ils gagnent en étendue. Que de faux savants se complaisent dans leur science universelle, qui n'ont en réalité d'universel que leur présomption et leur ignorance ?

Une science, une seule, dont on veut savoir le dernier mot (ce dernier mot, on ne le sait jamais), exige l'homme tout entier. Il en est de même des professions. Si l'on oublie cette vérité, les forces de l'esprit, disséminées sans ordre, se con-

sument sans résultat : c'est ainsi que, dans une machine mal construite, la force motrice est paralysée par le défaut de concentration, par la disposition défectueuse des ressorts chargés de distribuer cette force à chacune des parties du mécanisme.—BALMÈS, *Art d'arriver au vrai*.

DE LA COMPOSITION LITTÉRAIRE

(suite)

DE L'INVENTION.

Nécessité du travail d'invention. — La comparaison familière établie dans notre dernier article peut être reprise pour démontrer aux élèves la nécessité du travail préparatoire à la rédaction proprement dite ; en effet, celui qui fait bâtir n'achète pas tous les matériaux dont il a besoin, partie par partie, pièce par pièce, au fur à mesure de leur emploi ; il se procure le tout, ou, au moins, ce dont il croit avoir besoin, avant de commencer la bâtisse. De même, avant de donner aux idées une place et une forme convenables, il faut les avoir réunies ; avant d'écrire, il faut savoir ce que l'on va dire. La recherche des idées, leur coordination et leur expression sont trois parties bien distinctes, bien différentes de la composition littéraire ; il est donc naturel, logique, que, pour les exécuter avec succès, on s'occupe d'une seule à la fois. Boileau a exprimé la nécessité du travail préparatoire de l'invention lorsqu'il a formulé ce précepte :

“ Avant donc d'écrire, apprenez à penser ”

Sources des idées. — Ce serait se tromper étrangement si l'on croyait qu'il suffit de dire aux élèves : Pensez, réfléchissez avant d'écrire ; il faut surtout et d'abord, conformément au précepte du législateur du Parnasse, leur apprendre à penser.

L'instituteur a ici une tâche importante, à remplir : il doit indiquer aux enfants quelles sont les sources des idées et de quelle manière il faut aller y puiser. Ces sources, les voici, selon nous : la réflexion, la mémoire, l'observation, le jugement, le raisonnement et l'imagination.

La réflexion est un travail mental, une attention soutenue sur une ou plusieurs idées dans un but quelconque.

On démontrera aux enfants la nécessité de réfléchir, en corrigeant les imperfections, les erreurs, qui, dans leurs devoirs, sont dues uniquement au manque de réflexion. Le cas se présente très souvent où l'élève dit étourdiment quelque chose qu'il ne pense pas et qu'il s'empresse de rectifier lui-même dès qu'il a réfléchi un instant à ce qu'il a affirmé.

La mémoire.—La mémoire est un dépôt précieux auquel l'enfant aura souvent recours ; les leçons reçues à l'école, les lectures, les promenades, les événements de la vie ont toujours porté quelques fruits, ont infailliblement enrichi la mémoire d'une certaine somme de connaissances. Que l'élève cultive et meuble le plus possible cette faculté, elle lui viendra souvent et puissamment en aide.

L'observation.—Par l'observation, nous acquérons des idées nouvelles ; nous pouvons considérer l'esprit d'observation comme une faculté qui, comme toutes les autres, se perfectionne par l'exercice. Or, la plupart des leçons se prêtent à cette culture. Chaque fois qu'une occasion favorable se présente, faisons remarquer à l'élève, par des expériences, que par un examen attentif on voit beaucoup de choses qui échappent au regard distrait ou peu exercé.

Le jugement et le raisonnement.—On doit constamment cultiver le jugement des élèves et les exercer au raisonnement ; c'est leur fournir de puissants moyens d'invention.

L'imagination.—On doit également y recourir, puisque c'est la faculté créatrice par excellence, mais il faut se défier de ses écarts :

“ Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable ;

“ Il doit régner partout et même dans la fable.”

Le vrai, ici, comprend le vraisemblable.

Quantité des idées.

“ Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire.”

a dit Boileau. Ici encore on peut revenir à la comparaison qui nous a déjà servi ; ce serait être peu sage que d'acheter, avant de bâtir une maison, des matériaux qui ne pourraient être employés ; il en serait de même si, pour une composition, on recueillait des idées qui fussent

complètement étrangères au sujet traité ou qui, sans être étrangères au sujet, fussent cependant sans utilité quant au but poursuivi.

“ Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile,

“ Et ne vous chargez point d'un détail inutile.

“ Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant.

“ Et l'esprit rassasié le rejette à l'instant ”

Malheureusement, ce n'est jamais par la surabondance des idées que les élèves pèchent et nous n'avons guère à insister sur ce défaut auprès d'eux. Donnons-leur plutôt pour règle de ne considérer le travail de l'invention comme terminé que quand ils ont usé consciencieusement de tous les moyens dont ils disposent.

Qualités des idées.—Elles doivent être justes, vraies ou vraisemblables, convenables au sujet.

C'est par l'exercice de l'intelligence, par la culture du jugement et de la raison, par un bon enseignement en général que l'on parviendra à obtenir des élèves des idées justes et d'une valeur satisfaisante. Sous le rapport de la justesse des idées nous remarquons chez les enfants une faiblesse désespérante :

“ La plupart emportés d'une fougue insensée,

“ S'en vont loin du droit sens pour chercher leur [pensée].”

Ils y vont même sans fougue. Tantôt, ils transforment en vérité générale ou absolue une vérité accidentelle ou relative, tantôt ils commettent l'erreur contraire : l'un fait preuve d'ignorance en matière scientifique, un autre formule hardiment une réflexion morale que toute conscience droite et éclairée condamne ; enfin, sous le rapport du jugement, il en est qui se montrent d'une infériorité extrême.

Ces défauts, que nous rencontrons surtout chez les enfants de la campagne qui ne reçoivent au foyer domestique aucune culture intellectuelle, révèlent les difficultés que l'instituteur a à vaincre pour obtenir de bons résultats dans l'enseignement de la composition littéraire, et la nécessité de diriger avec le plus grand soin les élèves dans le travail de l'invention ; il faut, pour y réussir, recourir à de bons procédés et surtout se résoudre aux efforts les plus énergiques et les plus persévérants.

LEÇON DE CHOSES.

La chaleur dilate les corps.

Le maître—Lequel d'entre vous, mes enfants, a déjà vu le charron poser le cercle de fer qui entoure les roues des voitures ?

Un élève.—Monsieur, ce cercle de fer, avant d'être appliqué sur la roue, est rougi au feu par le charron.

Le maître.—Pouvez-vous me dire le motif de cette opération ?...

Puisque personne ne répond, faisons tout de suite l'expérience que nous avons préparée ensemble pendant la récréation.

Voici le fil de fer que j'ai fixé à ce clou et tendu par un poids. Ce fil, par son extrémité inférieure, soutient une règle à dessin, qui peut tourner d'ailleurs autour d'un autre clou, et dont vous comprendrez bientôt l'utilité.

Le tout étant ainsi disposé, je promène sur la longueur du fil la flamme de notre lampe à alcool... l'extrémité de la règle s'abaisse. Qu'est-ce que cela prouve ?

Un élève.—Monsieur, il faut que le fil se soit allongé.

Le maître.—La chaleur a donc augmenté la longueur du fil.

Emile, remettez-moi maintenant l'autre fil de fer avec lequel je vous ai prié d'envelopper un sou dans le sens du diamètre...

Voilà qui est très bien. Le fil métallique, serré en tordant les deux bouts, forme calibre dans lequel passe exactement le sou.

Je saisais celui-ci par l'extrémité de mes ciseaux, je le mets dans la flamme de la lampe... et vous voyez qu'il ne peut plus passer dans le calibre.

Comment expliquez-vous cela ?

Un élève.—C'est que le sou chauffé est plus grand que lorsqu'il est froid.

Le maître.—Ces deux expériences nous montrent que *la chaleur a pour effet d'augmenter le volume des corps, de les dilater*...

Je prends de nouveau le sou et vous voyez que cette fois il passe exactement dans le calibre.

Remarquez également que la baguette de notre expérience précédente a repris la position qu'elle avait au début et que nous avions marquée d'un trait à la craie sur le mur.

Que conclure de ces deux remarques ?

Un élève.—Elles montrent qu'après refroidissement, les corps reviennent à leur premier état.

Le maître—Et maintenant, vous expliquez-vous le travail du charron ?

Un élève.—Oui monsieur ; le cercle de fer chauffé est placé sur la roue, et, en se refroidissant, il l'enferme fortement.

Le maître.—Et la contraction du collier de fer est tellement énergique, que toutes les pièces de la roue se resserrent sous une pression irrésistible et sont désormais fixées l'une à l'autre de la manière la plus solide.

Dans les constructions où l'on emploie des métaux, on prévoit les dilatations ou les contractions que peuvent produire les changements de température, et on s'arrange pour que les diverses pièces puissent jouer les unes sur les autres. Par exemple, les toitures de zinc ou de plomb ne sont pas d'un seul morceau, ni fixées à la charpente par des clous ; les rails de chemins de fer ne sont pas placés exactement bout à bout, mais ils présentent entre eux de petits intervalles.

Nous pourrions nous arrêter là et tenir la dilatation produite par la chaleur comme suffisamment prouvée. Mais, nous allons voir encore que *la chaleur a le même effet sur les liquides et les gaz*.

Vous vous souvenez que nous avons rempli d'eau une casserole jusqu'aux bords. Cette casserole une fois placée sur le feu, je vous ai dit d'observer ce qui allait se passer. Qu'avez-vous remarqué ?

Un élève.—Monsieur, l'eau a débordé.

Le maître.—En effet, pourquoi cela ?

L'élève.—C'est que l'eau s'est aussi dilatée.

Le maître.—N'avons-nous pas éloigné la casserole du feu pour laisser l'eau se refroidir ?...

L'élève.—L'eau, étant refroidie, n'emplissait plus tout à fait la casserole...

Le maître.—Ce qui est bien conforme à ce que nous avons déjà vu.

Mais nous allons rendre la dilatation plus sensible par une disposition que je vous prierai de me rappeler dans notre prochaine leçon.

J'emplis d'eau rougie par l'addition d'un peu de vin, cet autre façon ; je le ferme au moyen d'un bouchon traversé par un tube de verre. L'eau colorée monte un peu dans le tube et je marque par un bout de fil la hauteur à laquelle

elle arrive. Je rends d'ailleurs son niveau plus visible en collant le long du tube une bande de papier.

Chauffons comme tout à l'heure et nous voyons très bien le niveau du liquide s'élever... Laissons refroidir, et l'eau colorée s'arrêtera dans un instant à la hauteur marquée par le fil.

Cette expérience nous montre que les *liquides se dilatent plus que les solides*. En effet, pour observer cette dilatation, nous n'avons pas eu besoin de recourir à un artifice comme pour constater l'allongement de notre fil de fer.

Mais les gaz se dilatent encore davantage.

Notre même ballon muni de son tube va nous servir encore. Je le vide, je l'incline horizontalement et ne laisse dans le tube qu'une goutte de liquide qui le ferme... Approchez maintenant la main du ballon... Cela suffit à augmenter le volume de l'air contenu, car la goutte de liquide s'avance.

Vous devez tous maintenant être en état de m'expliquer ce que vous avez observé en approchant du feu le ballon à demi dégonflé, tout ridé, tout flasque, que Jules nous a procuré...

Un élève.—Monsieur, il s'est bientôt entièrement regonflé.

Le maître.—Oui, comment expliquez-vous cela ?

L'élève.—C'est que l'air qu'il contenait s'est dilaté et l'a empli complètement.

Le maître.—Notre principe est donc bien établi maintenant. *Les solides, les liquides, les gaz, se dilatent sous l'action de la chaleur.*

Et maintenant, parmi les expériences que nous avons faites dans le courant de cet exercice, je vous recommande de répéter chez vous les plus simples, si cela vous est possible ; tout au moins pensez-y un peu avant la prochaine leçon, car nous aurons à rappeler certaines d'entre elles.

P. M.

Vers à apprendre par cœur.

LA MAIN DROITE ET LA MAIN GAUCHE.

Tandis que sa main droite achevait un tableau, Certain professeur en peinture Gourmandait sa main gauche, et disait : « La T'a fait là, pauvre peintre, un ass-z sot cadeau.

Jamais une esquisse, une ébauche, Un simple trait peut-il sortir de ta main gauche ? Sait-elle tenir un pinceau ?

Non pas même un crayon ! Cependant, mala-

[droite,

N'as-tu pas cinq doigts bien comptés ?

Pour faire en tout mes volontés,

Qu'as-tu de moins que ma main droite ?

—Beaucoup, monsieur, répond pour le membre

[accusé

L'un des cinq doigts, le plus petit sans doute,

Doigt très intruit, doigt très rusé

Doigt qui sait ce qu'il dit, comme tel qui l'écoute.

La main droite à la gauche est semblable en tous

[points,

Dans l'état de nature ou l'état d'ignorance,

Car c'est tout un ; mais quelle différence

Entre ces sœurs bientôt s'établit par vos soins,

Vers la droite en tout temps portés de préférence !

La main droite est toujours en opération ;

La main gauche en repos : voilà toute l'affaire.

On ne peut devenir habile à ne rien faire.

Au seul défaut d'instruction

Atribuez, monsieur, l'impuissance où nous som-

[mes

Croyez-vous l'éducation

Moins nécessaire aux mains qu'aux hommes ? "

ARNAULT.

SYNONYMES.

Quelle différence y a-t-il entre **EVEILLER** et **REVEILLER** ?

Voici la différence que signale l'*Encyclopédie méthodique* entre ces deux mots :

« Le premier de ces mots est d'un plus fréquent usage dans le sens littéral, le second est plus souvent employé dans le sens figuré. L'un se fait quelquefois sans le vouloir ; mais l'autre marque ordinairement du dessein.

« Le moindre bruit *éveille* ceux qui ont le sommeil tendre. Il faut peu de chose pour *réveiller* une passion qui n'a pas été parfaitement déracinée du cœur. (L'abbé GIRARD.)

« Ces deux verbes, dans le sens propre et quand il s'agit du sommeil, se confondent assez souvent, et nos meilleurs écrivains ne les distinguent pas trop.

« Après y avoir fait réflexion, il m'a semblé qu'on pouvait mettre quelque différence entre *éveiller* et *réveiller* : que le premier se dit proprement par rapport à une heure réglée ; le second par rapport à un temps extraordinaire. Je m'explique :

un homme qui a coutume de se lever à cinq heures du matin, et qui ne veut pas dormir davantage, dira à ses gens : " *Ne manquez pas de m'ÉVEILLER à cinq heures.* Au contraire, une personne qui a en tête une affaire importante, et qui attend quelques nouvelles avec impatience, dira en se couchant : " *S'il vient des lettres cette nuit, qu'on ne manque pas de me RÉVEILLER.*"

" *Réveiller* comporte quelque chose d'irrégulier et de subit, ou une affaire qui survient tout-à-coup, ou un bruit qu'on n'a pas accoutumé d'entendre. (BOUHOURS).

" *Eveiller* suppose une heure réglée, ou une cessation spontanée de sommeil. (BEAUZEE).

" Selon ces deux règles, *éveiller* et *réveiller* sont bien dans les exemples suivants : " *Il est agréable de s'ÉVEILLER de soi-même, lorsque le corps a pris tout le repos qu'il lui faut. L'amiral s'était couché tard, et son premier sommeil durait encore, lorsque son valet de chambre le RÉVEILLA, et lui dit qu'il y avait à la porte des personnes masquées qui demandaient à lui parler.*"

" Ces exemples, dis-je, me semblent corrects ; mais je doute que ceux-ci le soient : " *Il est fâcheux d'être ÉVEILLÉ par le bruit. Joseph étant RÉVEILLÉ fit ce que Pange du Seigneur lui avait ordonné.*" Car un bruit fait qu'on se réveille ; et un songe qui n'a rien de triste ni d'affreux, n'empêche pas qu'on ne s'éveille. (BOUHOURS.)

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

Du féminin dans les adjectifs.

I.

Une personne trompeuse ne mérite que du mépris.— *Cette route* est *montueuse*.— *Une expérience flatteuse*.— *Cette demoiselle* a une voix pure, suave, enchanteresse.— Il est d'une humeur causeuse.— *Une éloquence insinuante et adulative*.— La misère est rêveuse et la solitude créatrice.— La philosophie est une science consolatrice.— *Une puissance exécutive*.— La partie antérieure d'un vaisseau.— La décence extérieure du culte.— *Cette jeune personne* n'est ni menteuse, ni moqueuse,

ni joueuse.— *Une femme docteur* est rarement une femme aimable.— *Cette dame* est auteure de plusieurs romans.— *Cassante*, agressive et indiscrete, elle fait le mal pour le mal.— *Sa conversation* est instructive.— *Une frayer instantanée*.— *Cette femme* est protestante.— La sottise veut toujours parler, et n'a jamais rien à dire ; voilà pourquoi elle est tracassière, curieuse et jalouse.— *Une parole traitresse*.— La foudre vengeresse.— La fréquente rechute dans une faute véniale est dangereuse.— La vipère est venimeuse.— La surface de l'œil n'est pas plane.— Elle est inquiète et pensive.— La femme pécheresse de l'Évangile.— *Une barque pêcheuse*.— *Une main protectrice*.— *Une influence renovatrice*.— L'usage d'une liqueur spiritueuse est dangereux.— *Une relation succincte*.— La nature humaine est sujette à bien des infirmités.— *Cette plaie* n'est que superficielle.— La région supérieure de l'air.— *Cette anecdote* est vieille comme les rues.— La vapeur de l'iode est violette.— C'est la meilleure femme du monde.

II.

Une marche irrégulière.— La partie inférieure d'un tableau.— *Cette viande* est malsaine.— C'est un cas de force majeure.— *Une maison opulente*.— La substance du bois du cerf est peut-être moins osseuse que ligneuse.— *Une philosophie ostentatrice*.— La classe ouvrière.— *Une lame pailleuse*.— *Cette petite fille* est pâlote.— *Cette femme* est bien pataude.— *Une instruction pastorale*.— L'autorité paternelle.— Ce fruit est d'une chair pâteuse.— *Une famille patricienne*.— La poule pattue a des plumes jusqu'à l'origine des doigts.— *Une substance huileuse et mucilagineuse* est adoucissante.— L'hirondelle voyageuse.— *Une douleur aiguë*.— La population de ce village est besoigneuse.— *Une perte désolatrice*.— La bulbe du lis est écaillée.— *Une araignée coureuse*.— Le tigre est une bête cruelle.— Pour la qualité, la laine lisse vaut mieux que la laine crépue.— La conduite de ce ministre n'est guère constitutionnelle.— *Une potion anodine et astringente*.— Plus la superbe est excessive, plus l'humiliation est amère.— *Une expression ambiguë*.— Elle est bien douillette.— *Une infirmité corporelle*.— L'âme corrompue agit sur le corps comme une liqueur corrosive.— *Cette mère* est fière de sa fille.— *Une taille fluette*.— *Sa maison* est contiguë

à la mienne.—Une réponse évasive.—Une étoffe douce et mollette.—Une confiance secrète.—Une demande ultérieure.—Un père est comme une providence bienfaisante et souverain.

J. O. C.

DICTÉE SYNTAXIQUE.

De l'article.

Le cœur, l'esprit, les mœurs, tout gagne à la [culture.
(BOILEAU.)

Le détachement du monde est la première vocation et le premier vœu de l'âme chrétienne.
(FLÉCHIER.)

L'homme du meilleur esprit parle peu, n'écrit point ; il ne cherche point à imaginer ni à plaire.
(LA BREVÈRE.)

Le tabac est devenu un grand article de commerce et d'agriculture.
(CUVIER.)

Tous les hommes sont sujets à la mort.
(ACADÉMIE.)

Quand on aime avec crainte, on aime avec excès.
(C. DELAVIGNE.)

L'humanité a foulé aux pieds la chasteté jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ.
(LACORDAIRE.)

Le courage a plus de ressources contre les disgrâces que la raison.
(VAUVENARGUES.)

En Sicile, Capadoce, Syrie, Arménie, Médie et Perse, il y avait d'excellents chevaux, et recommandables par leur vitesse et leur légèreté.
(BUFFON.)

La malignité est souvent indigne d'esprit.
(LA BRUYÈRE.)

Qui va de bonne foi hait les discours frivoles.
(CORNEILLE.)

La science a enregistré bien des faits nouveaux, et les doctrines d'il y a dix ans ont dû se modifier en bien des choses.
(A. DE QUATREFOIES.)

Le luxe peut être nécessaire pour donner du pain aux pauvres ; mais s'il n'y avait point de luxe, il n'y aurait point de pauvres.
(J. J. ROUSSEAU.)

Il est mort également regretté de toutes les classes de la société, où il comptait de vénérables, de nobles, de savants, d'estimables et de nombreux amis.

(DE QUÉLEN.)

On ne reste pas un homme de rien quand on est un homme de cœur.

(C. DELAVIGNE.)

Il y a beaucoup de grandeur à se servir des vases de terre comme si c'étaient des vases d'argent, et il n'y en a pas moins à se servir des vases d'argent comme si c'étaient des vases de terre.

(BOUHOURS.)

La solide vertu n'admet point de faiblesse.

(CORNEILLE.)

Le cœur d'une mère est le chef-l'œuvre de la nature.

DUPATY.)

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

(CORNEILLE.)

Vous avez de l'esprit si vous n'avez du cœur.

(IDEM.)

Que de biens, que de maux sont prédits tour à tour !

(RACINE.)

Les encyclopédistes du XVIIIe siècle portaient à six le nombre des beaux-arts.

(KÉRATRY.)

Peu d'hommes, dans les conseils des rois, s'occupent du bonheur des hommes.

(BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

De noires vapeurs enveloppent le ciel.

(MARMONTEL.)

A des bœufs mugissants l'Égypte rend hommage.

(L. RACINE.)

Des blanc-sings (1) sont des armes perfides dans les mains d'un fripon.

(MARMONTEL.)

Il a fait de grandes prouesses.

(ACADÉMIE.)

Avec du mérite, de la probité et de la vertu, on réussit infailliblement.

(RAMEAU.)

(1) L'Académie écrit des blancs-seings.

J. O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

I. LE GRAIN DE BLÉ.

Dans l'entrepont d'un navire récemment arrivé d'Europe, deux jeunes habitants des îles de la mer Pacifique trouverent un grain de blé. "Le blé, sans aucun doute, est une plante très utile, dit le plus âgé, mais que faire d'un seul grain ?" et il le rejeta d'un air dédaigneux. Son camarade, plus avisé, se hâta

de le ramasser. Le soir même, il le planta et lui consacra ses soins les plus assidus. La première récolte aurait tenu dans un dé ; à la seconde, il avait pu remplir une coupe ; et dès la troisième, il put distribuer quelques grains à ses amis. Par la suite, il recueillit non seulement d'abondantes moissons, mais il eut encore la gloire d'avoir introduit dans son pays une culture qui fit sa fortune et celle de ses compatriotes. C'est ainsi que parvient à d'immenses résultats celui qui ne se laisse rebuter ni par l'aridité du travail, ni par la longue attente de ses produits. (BOULANGER.)

II. LA CONSCIENCE TOURMENTE LE COUPABLE.

Partout nous rendons hommage, par nos troubles et nos remords secrets, à la sainteté de la vertu que nous violons ; partout un fonds d'ennui et de tristesse inséparable du crime nous fait sentir que l'ordre et l'innocence sont le seul bonheur qui nous était destiné sur la terre. Nous avons beau faire montre d'une vaine intrépidité, la conscience criminelle se trahit toujours elle-même. Les terreurs cruelles marchent partout devant nous ; la solitude nous trouble ; les ténèbres nous alarment ; nous croyons voir sortir de tous côtés (1) des fantômes qui viennent toujours nous reprocher les horreurs secrètes de notre crime ; des songes funestes nous remplissent d'images noires et sombres ; et le crime, après lequel nous courons avec tant de goût, court ensuite après nous pour nous déchirer le cœur et nous punir du plaisir qu'il nous a lui-même donné. (MASSILLON.)

(1) Ou de tout côté.

III. DU VOL DES OISEAUX.

Les oiseaux s'envolent vers le ciel, s'abattent sur la terre, traversent les airs, se tiennent dans l'espace.

Pour user de cette précieuse faculté, refusée aux autres créatures, les oiseaux réunissent en eux toutes les conditions nécessaires. On sait qu'un corps plongé dans l'eau ou dans l'air perd de son poids précisément une quantité égale au poids de l'air ou de l'eau qu'il déplace ; si le corps pèse cent livres, et que par son volume il déplace quarante livres d'eau ou d'air, il ne pèsera plus que soixante livres. Ainsi, un morceau de liège mis dans l'eau surnage, parce qu'il est moins

lourd que l'eau et que le volume d'eau qu'il déplace a un poids supérieur au sien. Ainsi, un ballon enflé par le gaz hydrogène tend à s'élever, parce que ce gaz est quatorze fois plus léger que l'air qu'il déplace, et il entraîne la nacelle et les aéronautes qui, par eux-mêmes, sont plus pesants que l'air.

Les oiseaux, pour voler, avaient besoin d'alléger leur poids ; c'est pourquoi ils sont doués d'une organisation spéciale, qui constitue pour eux une double circulation du sang, une double respiration, et ouvre à l'air respiré un passage, entre les muscles, dans l'épaisseur des os, à l'intérieur même des plumes, en un mot, dans toutes les parties du corps ; il suit de là que leur corps dilaté dans toutes les parties par l'air qui les a pénétrés, perd une partie notable de son poids.

IV. DU VOL DES OISEAUX (suite).

Cette quantité d'oxygène qu'il a respirée sert encore, en vertu d'une loi générale, la rapidité de ses mouvements.

Pour résister au froid des hautes régions de l'atmosphère, l'oiseau avait en outre besoin d'une forte température intérieure ; il l'obtient à un degré plus élevé que la nôtre par cette respiration privilégiée qui est la source de la chaleur vitale.

Ainsi allégé par sa constitution, que doit faire l'oiseau pour se transporter dans l'espace (1) ?

Quoique l'air soit un fluide peu résistant, on conçoit que s'il est frappé rapidement par une surface large et solide, tout en se laissant refouler par cette surface, il lui opposera une certaine résistance, et cette résistance sera d'autant plus forte que la surface mettra plus de vitesse dans son mouvement. L'oiseau doit donc, pour voler, refouler l'air sous ses ailes, en les étendant d'abord et en les abaissant ainsi étendues ; quand elles doivent reprendre leur position, il les replie pour en rétrécir la surface et trouver moins de résistance dans l'air supérieur. Cette manœuvre se répète et s'accélère suivant le degré de rapidité qu'il veut donner à son vol.

(1) La construction suivante, moins élégante peut-être, serait plus conforme à la grammaire : Que doit faire l'oiseau, ainsi allégé par sa constitution, pour se transporter dans l'espace ?

V. DU VOL DES OISEAUX (*suite*).

On a pu remarquer que l'oiseau perche plus souvent qu'il ne pose à terre. Cela s'explique par les conditions du vol ; il faut, en effet, que l'oiseau, au moment où il donne son premier coup d'aile, trouve assez d'air au-dessous de lui pour lui résister et le pousser en sens contraire. Voilà pourquoi les petits oiseaux qui veulent s'élever de terre commencent à sauter sur leurs pieds ; voilà pourquoi les gros oiseaux ne peuvent prendre leur vol que lorsqu'ils sont perchés sur un arbre ou sur un point élevé ; leurs premiers mouvements sont peu rapides, leur vol paraît lourd et n'a toute son agilité que quand la colonne d'air qui supporte l'oiseau est assez considérable.

Si l'oiseau veut redescendre de l'espace vers la terre, il rassemble ses ailes et les tient en repos : n'ayant plus d'appui, il s'abaisse naturellement par son propre poids. S'il veut rester à la même place dans l'espace, il le peut en écartant les ailes avec autant de rapidité qu'il les a abaissées. Il trouve alors autant de résistance dans l'air situé au-dessus que dans l'air situé au-dessous. C'est ce que fait l'épervier quand il plane avant de fondre sur sa proie.

Les plumes qui composent les ailes sont appelées *remiges*, mot qui signifie *rames*. Puisque les ailes sont de véritables avirons pour les oiseaux, il fallait à ces navigateurs aériens un gouvernail qui pût diriger les mouvements de la nacelle : ce gouvernail, c'est la queue ; elle se compose ordinairement de douze penes qui ont reçu de leur usage la dénomination de *rectrices*. Ce sont elles qui, en s'étalant, s'abaissant, s'inclinant, contribuent à déterminer la direction de la marche. (Extrait des *Petites Lectures*.)

J. O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Il nous en a coûté tant pour la *dinée*.

(POITEVIN.)

Quand le *kan* de Tartarie a *dîné*, un *hérant* crie que tous les princes de la terre peuvent *dîner*.

(MONTESQUIEU.)

Mon vers, bien ou *mal*, *dit* toujours quelque chose.

(BOILEAU.)

Je vous *dis* tout cela, lecteur, pour qu'en échange Vous me fassiez aussi quelque concession : J'ai peur que mon *héros* ne vous paraisse étrange.

(A. DE MUSSET.)

On divise ordinairement la hauteur du corps en dix parties égales, qu'on appelle face en terme d'art.

(BUFFON.)

Un *discours* trop sincère aisément nous outrage.

(BOILEAU.)

Il *discourt* des lois et des coutumes.

(LA BREVÈRE.)

Combien l'homme est inconstant, *divers* !

(LA FONTAINE.)

Les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'*hiver*.

(BOSSUET.)

La vraie épreuve du courage N'est que dans le danger que l'on touche du *doigt*.

(LA FONTAINE.)

Les plumes les plus estimées sont d'autruche, de paon, de hérou, de coq, d'*oie*, de vautour, etc.

(BESCHERELLE.)

On *doit* rendre, suivant et le temps et le lieu, Ce qu'on *doit* à César et ce qu'on *doit* à Dieu.

(REGNIER.)

Il y a un *dol* dans le contrat.

(ACADÉMIE.)

Ce bois se *dole* bien.

(BESCHERELLE.)

Mon père, en vertu de sa charge, prit de sa propre autorité le titre de *don* (1).

(LE SAGE.)

Le *don* de notre foi ne dépend de personne.

(RACINE.)

Arrière ceux *dont* la bouche Souffle le chaud et le froid.

(LA FONTAINE.)

Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'*or*, Chantait peu, dormait moins encore : C'était un homme de finance.

(IDEM.)

(1) On écrit aussi *dom*.

Mais les sombres vapeurs qui retardaient l'aurore
S'entr'ouvrent aux rayons du soleil qui les *dore*.

(ST LAMBERT.)

Le lièvre *dort* ordinairement les yeux ouverts.

(ACADÉMIE.)

Les vertus sont la *dot* la plus belle à nos yeux.

(C. BONJOUR.)

Sur ma part de butin *dote* cinq pauvres filles.

(C. DELAVIGNE.)

D'où vous vient aujourd'hui ce noir pressenti-
[ment ?

(RACINE.)

Nos plaisirs les plus *doux* ne sont pas sans tris-
[tesse.

(CORNEILLE.)

Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres,
Et fait des jours sereins de mes jours les plus
[sombres.

(RACINE.)

Rendez ce qui est *dû* à la grandeur de notre
[Dieu.

(LA HARPE.)

J'ai fait saisir sa terre pour la sûreté de mon *dû*.

(POITEVIN.)

Dû le peuple en fureur pour ses maîtres nouveaux
De mon sang odieux arroser leurs tombeaux,
Dû le Parthe vengeur me trouver sans défense,
Dû le ciel égalier le supplice à l'offense,
Trône, à t'abandonner je ne puis consentir.

(CORNEILLE.)

Le porphyre est plus *dur* que le marbre.

(ACADÉMIE.)

La première éducation ne doit pas être trop *dure* ;
l'existence et les organes de l'enfant sont encore
trop frères.

(DUPANLOUP.)

Il faut souffrir la faim et coucher sur la *dure*.

(BOILEAU.)

La guerre *durait* depuis vingt-huit ans, la terre
était imbibée de sang.

(ANQUETIL.)

Ce morceau de viande est *duret*.

J. O. C.

PHRASES A CORRIGER.

1. On ne peut douter que la gourmandise soit un très grand péché, puis que saint Paul la met au nombre des crimes qui excluent du royaume des cieux.

2. Cependant, d'un geste plein de majesté, l'ange fait signe au patricien de s'approcher de son épouse qui, sous le charme de l'apparition céleste, ne s'était point encore aperçu de la présence de Valérien.

3. Ils (certains journaux) ont la coupable audace d'invoquer l'autorité du Saint-Père pour déclarer " rebelles " et " révoltés " des catholiques que le Pape n'a jugé dignes d'aucune censure.

4. C'est une prétendue folle qu'on a enfermée pendant deux ans dans une cabane, et qui, après ce long martyre, où bien des têtes fortes auraient succombées rend un témoignage merveilleux de lucidité et impitoyable de logique.

5. L'expérience est précieuse, mais aussi elle coûte chère.

6. L'aimant est un foyer d'attraction qui se constate plus qu'il ne s'explique.

7. Les femmes s'aiment assez pour se donner les unes les autres de sages conseils, bien qu'on les voie parfois se donner aussi quelques petits coups d'épingle.

8. Cela n'empêche pas que les femmes ont encore plus de cœur que les hommes.

9. On annonce que l'escadre de l'amiral Courbet s'est emparé du port des mines à Keo Lung.

10. Trop honnête pour demander son pain à tout autre chose qu'à son travail, elle s'était laissé mourir.

11. On appelle la science à la rescousse, cette science de l'école qui fait plus des pédants que d'hommes de génie, et on écrase le jeune avec une cheville, un hiatus, une mauvaise rime, une faute de français, ou une phrase mal-construite.

12. O divine égalité de la religion, c'est toi qui abaisse les riches et les forts et qui console les pauvres et les opprimés.

13. A la première apparition du fléau, les prêtres en congé ont regagné leurs postes, et les sœurs de charité sont rentrées dans ces hôpitaux dont on les avait chassées.

14. Quant à la pléiade des hommes de génie et de talent de la génération de 1830 et de la génération actuelle, elle est trop près de nous pour en parler.

15. Que les hommes ne puissent faire usage de leurs facultés de penser, de juger, de raisonner, de sentir, sans qu'aussitôt leurs pensées et leurs sentiments ne les emportent au-dessus et au-delà de la sphère des sens, c'est un fait aussi vieux et aussi étendu que le monde.

CORRECTIONS.

1. ne soit.....
2. ne s'était point encore aperçue....
3. n'a jugés.....
4. durantauraient succombé,...
5. cher.
6. d'attraction.....
7. les unes aux autres.....
8. n'aient encore.....
9. s'est emparée.....
10. toute autre chose..... elle s'était laissée mourir.
11. plus de pédants.....
12. qui abaisse..... qui console.....
13. d'où on les avait chassées.
14. pour que nous en parlions.
15. leurs pensées et leurs sentiments les emportent.....

J. O. C.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

I. Une garnison de 1200 hommes a des vivres pour 15 jours ; il arrive un nouveau détachement, de sorte qu'il n'y a plus de vivres que pour 9 jours. De combien d'hommes se composait ce détachement ?

Réponse : 800 hommes.

Solution :

$$\frac{1200 \times 15}{9} = 2000, \text{ nombre}$$

d'hommes qu'il faut pour consommer les vivres en 9 jours.

$2000 - 1200 = 800$, nombre d'hommes dont se composait le détachement.

II. 3 hommes ont fait 24 verges d'ouvrage en travaillant 5 jours : combien 5 hommes en ferout-ils en 12 jours ?

Réponse : 11 verges.

Solution :

$$\frac{8 \times 24 \times 5}{5 \times 12} = 8 \times 2 = 16 \text{ verges}$$

III. 25 hommes ont fait un ouvrage en 10 jours ; combien 18 hommes emploieront-ils de temps pour faire le même ouvrage ?

Réponse : 13 jours $\frac{2}{3}$.

Solution :

$$\frac{25 \times 10}{18} = 13 \text{ jours } \frac{2}{3}, \text{ temps demandé.}$$

IV. 4 tisserands font en 24 jours et en travaillant 10 heures par jour 100 verges d'étoffe ; 6 autres tisserands ont fait en 30 jours 200 verges d'étoffe : on demande combien ils ont travaillé d'heures par jour ?

Réponse : 10 heures $\frac{2}{3}$, ou 10 heures 40 minutes.

Solution :

$$\frac{4 \times 24 \times 10 \times 200}{6 \times 30 \times 100} = \frac{2 \times 8 \times 2}{3} = \frac{32}{3} = 10 \text{ heures } \frac{2}{3}.$$

V. Un homme a \$650 de rente à 5% ; quel est son capital ?

Réponse : \$13000.

Solution :

$$\frac{\$650 \times 100}{5} = \$650 \times 20 =$$

\$13000, capital demandé

VI. Combien faut-il avoir de capital pour avoir une rente de \$375 à 4% ?

Réponse : \$9375.

Solution :

$$\frac{\$375 \times 100}{4} = \$375 \times 25 = \$9375,$$

capital demandé.

VII. Quelqu'un a \$6375 de rente ; on demande le taux de l'intérêt, sachant que son capital est de \$127,500.

Réponse : 5p. %.

Solution :

$$\frac{6375 \times 100}{127500} = 5p. \%, \text{ taux demandé.}$$

VIII. Une personne reçoit 39.000fr. sur une somme de 650,000fr.; on voudrait savoir quel est le taux de l'intérêt.

Réponse : 6p. %.

Solution :

$$\frac{39000 \times 100}{650000} = 6p. \%, \text{ taux demandé.}$$

IX. Quel est l'intérêt de \$4735 à 6p. %, pendant 5 ans ?

Réponse : \$1420.50.

Solution :

$$\frac{\$4735 \times 6 \times 5}{100} = \frac{\$4735 \times 3}{10} = \$1420.50, \text{ intérêt demandé.}$$

X. Quel est l'intérêt de \$17.500 à 5p. %, pendant 10 mois ?

Réponse : \$729.16.

Solution :

$$\frac{\$17500 \times 5 \times 10}{100 \times 12} = \frac{\$17500}{24} = \$729.16..., \text{ intérêt demandé.}$$

J. O. C.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

I. Trouvez deux nombres dont le produit est 750, et le quotient $3\frac{1}{3}$. (*Algèbre des Frères des écoles chrétiennes.*)

Réponse : 50 et 15.

Solution :

Soient x = le premier de ces nombres,

Et y = le dernier.

D'après les données du problème,

$$xy = 750, \quad (1)$$

Et $\frac{x}{y} = 3\frac{1}{3},$

Ou $x = \frac{10y}{3},$

Ou bien encore $3x - 10y = 0. \quad (2)$

La valeur de x dans (1) = $\frac{750}{y}$, et si l'on remplace dans (2) x par cette dernière valeur, nous aurons

$$3 \left\{ \frac{750}{y} \right\} - 10y = 0,$$

$$2250 - 10y^2 = 0,$$

$$10y^2 = 2250,$$

$$y^2 = 225;$$

D'où $y = 15,$ dernier nombre.

Remplaçons y par sa valeur dans l'équation (2) :

$$3x = 150;$$

D'où $x = 50,$ premier nombre.

II. A et B n'ont à eux deux que les $\frac{2}{3}$ de C; B et C ont à eux deux 6 fois autant que A, et si B avait \$680 de plus qu'il n'a réellement, il aurait autant que A et C ensemble. Combien chacun a-t-il? (*Algèbre des Frères des écoles chrétiennes.*)

Réponse : A \$200, B \$360, C \$840.

Solution :

Représentons par $x, y, z,$ les sommes qu'ont respectivement A, B et C.

D'après les données du problème,

$$x + y = \frac{2z}{3},$$

$$3x + 3y = 2z,$$

$$3x + 3y - 2z = 0; \quad (1)$$

$$6x = y + z,$$

$$6x - y - z = 0; \quad (2)$$

$$x + z = y + 680,$$

$$x - y + z = 680. \quad (3)$$

Multipions par 2 l'équation (1) :

$$6x + 6y - 4z = 0. \quad (4)$$

Retranchons (2) de (4) :

$$7y - 3z = 0. \quad (5)$$

Multipions (3) par 3 :

$$3x - 3y + 3z = 2040. \quad (6)$$

Retranchons (1) de (6) :

$$-6y + 5z = 2040. \quad (7)$$

Multipions (5) par 6 et (7) par 7 :

$$42y - 18z = 0, \quad (8)$$

$$-42y + 35z = 14280. \quad (9)$$

Ajoutons ensemble (8) et (9) :

$$17z = 14280 ;$$

D'où $z = \$840$, somme qu'à z.

Remplaçons z par sa valeur dans l'équation (7) :

$$-6y + 4200 = 2040,$$

$$6y = 2160 ;$$

D'où $y = \$360$, somme qu'à y.

Remplaçons également dans (3) y et z par leurs valeurs respectives :

$$x - 360 + 840 = 680 ;$$

D'où $x = \$200$, somme que possède A.

III. Il existe un nombre de deux chiffres tel, qu'en le divisant par la somme de ses chiffres, puis renversant le nombre et divisant ce nouveau nombre par la somme de ses chiffres, la différence des deux quotients est égale à la différence des chiffres, et le produit des deux quotients au nombre lui-même. Quel est ce nombre ? (*Algèbre des Frères des écoles chrétiennes.*)

Réponse : 18.

Solution :

Soient $x =$ le chiffre des dizaines,

Et $y =$ " des unités ;

Alors $10x + y =$ le nombre lui-même,

$10y + x =$ le nombre renversé,

$\frac{10x + y}{x + y}$ le premier quotient,

$\frac{10y + x}{y + x} =$ le second quotient.

D'après les données du problème,

$$\frac{10x + y}{x + y} - \frac{10y + x}{y + x} = x - y,$$

$$10x + y - 10y - x = (x - y)(x + y),$$

$$9x - 9y = (x - y)(x + y),$$

$$9(x - y) = (x - y)(x + y),$$

$$x + y = 9 ;$$

(1)

$$\left\{ \frac{10x + y}{x + y} \right\} \cdot \left\{ \frac{10y + x}{y + x} \right\} = 10x + y,$$

$$(10x + y)(10y + x) = (10x + y)(x + y)(y + x),$$

$$10y + x = x^2 + 2xy + y^2. \quad (2).$$

La valeur de x dans l'équation (1) = $9 - y$; remplaçant x par cette valeur dans l'équation (2), nous aurons

$$10y + 9 - y = (9 - y)^2 + 2y(9 - y) + y^2,$$

$$9y + 9 = 81 - 18y + y^2 + 18y - 2y^2 + y^2,$$

$$9y = 72 ;$$

D'où $y = 8$, chiffre des unités.

Remplaçons y par sa valeur dans l'équation (1) :

$$x + 8 = 9 ;$$

D'où $x = 1$, chiffre des dizaines.

Et $10x + y = 18$, nombre demandé.

J. O. C.

LECTURE POUR TOUS.

HISTOIRE DES CHOSES VULGAIRES QUI NOUS ENTOURENT.

DES MANCHONS.—Les manchons, tels qu'on les porte de nos jours, étaient déjà connus pour les dames du temps de François 1^{er}, en 1520, mais ils ne portaient pas encore ce nom ; ils s'appelaient des *contenances* ; ensuite on les nomma des *bonnes grâces*, enfin des *manchons*. Sous Louis XIV et sous Louis XV, hommes et femmes, tout le monde en portait ; les militaires eux-mêmes en avaient d'énormes en peau de tigre ou de loutre.

DES CHEMISES.—Il est probable que la chemise faisait partie, comme de nos jours, de l'habillement de nos ancêtres ; mais elle était, comme tout le linge de corps, d'une espèce de serge de laine très fine. L'invention de la toile de lin remonte à plusieurs siècles avant Jésus-Christ. On ignore si dans ces temps éloignés on a fait des chemises de cette étoffe.

La fabrication de la toile de chanvre n'a pris de développement en France que dans le 13^e et le 14^e siècle. Isabeau de Bavière, que Charles VI épousa en 1385, était tout orgueilleuse d'avoir deux chemises de toile ; et l'histoire cite encore, comme nouveauté au 16^e siècle, deux chemises de toile de chanvre, possédées par Catherine de Médicis, femme de Henri

II, depuis régente pendant la minorité de son fils, Charles IX.

La vanité qu'inspirait alors aux reines et aux dames de la cour la propriété d'un peu de linge de corps en toile, est descendue de ces classes élevées à nos paysannes, pour la plupart jalouses et fières de la richesse de leur armoire et de leur trousseau.

C'est cette même vanité peut-être qui, sous Louis XIV et sous Louis XV, amena l'usage de montrer la chemise en rouleaux bouillonnés entre le pourpoint et le haut-de-chausses. Depuis la fin du 18^e siècle, la chemise ne demeurera plus apparente que sur l'estomac.

DES BAS.—Les peuples anciens ne couvraient leurs jambes d'aucun vêtement. Dans le moyen âge, les gens un peu aisés les enveloppaient de diverses étoffes. On fit après des bas cousus comme les manches de nos habits. On ne sait qui imagina le tricot à la main, dont on reporte les premiers essais au commencement du 16^e siècle. Henri II, en 1559, porta au mariage de Marguerite, sa sœur, les premiers bas de soie tricotés à la main que l'on eût encore vus en France.

L'invention du métier à bas est attribuée à un serrurier de la Basse-Normandie, qui vivait sous Louis XIV. Une paire de bas, fabriqués par les moyens mécaniques qu'il avait inventés, fut présentée au monarque par le ministre Colbert. Les bonnetiers de Paris, effrayés de cette découverte, corrompirent, dit-on, un valet de chambre, qui, avant de présenter les bas au roi, en coupa plusieurs mailles avec des ciseaux. Les bas se déchirèrent la première fois que le monarque les mit ; et l'inventeur, privé de la récompense qu'il avait si bien méritée, passa en Angleterre, où il organisa la première fabrique de bas au métier.

En 1656, un autre Français, *Jean Hindrel*, rapporta le métier à bas d'Angleterre en France. La première manufacture fut établie dans le château de Madrid, au bois de Boulogne, près de Paris.

En France, le métier à bas a été perfectionné vers 1808, par *Wiedeman*, sergent-fourrier au 52^e régiment de ligne.—**LAUVOLET**, *Les fleurs de l'étude*, etc.

Le cultivateur doit être économe.

Le gaspillage ou le manque d'économie n'est rien moins qu'un vol qu'on se fait à soi-même ou à sa famille ; mais l'économie est une vertu pour laquelle on reçoit la meilleure des récompenses, parce qu'on en retire les plus grands fruits.

Il paraît naturel à plusieurs personnes de se livrer au gaspillage, tandis qu'il est aussi facile à d'autres de pratiquer l'économie.

Une personne adonnée à l'économie est souvent accusée de mesquinerie, et parfois elle est réellement mesquine dans sa manière d'agir ; mais la véritable économie n'est pas mesquine, ou rien de ce qui en approche ; et le gaspillage ne ressemble en aucune manière à de la générosité.

Le cultivateur économe prend soin de toutes choses sur sa ferme ; tous ses instruments d'agriculture sont conservés avec le plus grand soin et mis à l'abri quand le temps de s'en servir est passé.

Le fumier ne séjourne pas dans le voisinage de ses écuries lorsque ses champs demandent à être engraisés. Il prend soin de toutes choses, de quelque conséquence qu'elles soient ; car il sait que c'est au moyen de ces petites choses qu'il parviendra à s'enrichir. Il deviendra plus promptement à l'aise que le cultivateur qui ne croit pas nécessaire de mettre un pieu à sa clôture, et qui attend, pour la réparer, qu'elle soit complètement à bas.

Un gaspillage volontaire crée des besoins que l'on ne peut parfois satisfaire, tout aussi bien qu'un point de couture fait à temps en épargne neuf. Ne gaspillez pas si vous ne voulez pas être dans le besoin. Jamais un cultivateur ne deviendra riche s'il ne sait pratiquer l'économie à l'égard des petites choses. Celui qui a fait le contraire n'a toujours éprouvé que la plus grande gêne et parfois la plus extrême misère. Combien peu réfléchissent à cela !

LA JAMAÏQUE.

Comme la question de l'annexion de l'île de la Jamaïque deviendra probablement avant longtemps une question pleine d'intérêt pour le public canadien,

nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs l'histoire de cette ancienne colonie de l'Angleterre.

La Jamaïque appartient à la couronne anglaise depuis le traité de Madrid, en 1670.

Elle a deux fois la grandeur de l'île du Prince-Edouard. Sa superficie est de 4,193 miles carrés, savoir, 144 milles de longueur, sur 49 milles de largeur. D'après le recensement de 1881, sa population est de 580,804 âmes, dont 13,000 blancs et 100,000 créoles. Les nègres forment le reste de la population.

La ville de Kingston est la capitale de l'île et possède le siège du gouvernement. La population de cette ville est de 38,566 âmes.

Le sol de l'île varie en aspect et en qualité, et les côtes en sont basses; mais à l'intérieur le sol est accidenté. Il y a de très hautes montagnes. *Les montagnes Bleues* atteignent une hauteur de 8,060 pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette différence dans la conformation du sol produit une différence dans le climat. La température des zones basses de l'île est très élevée, tandis que dans les zones accidentées et montagneuses le climat est doux, tempéré et agréable, variant de 45° à 70°.

Les fièvres, dysenteries et autres maladies très fréquentes sur les côtes, sont inconnues dans l'intérieur.

Le sol de la Jamaïque n'est pas très fertile, et demande beaucoup de soins pour être cultivé. La plus grande partie du sol est employée à la culture de la canne à sucre; vient ensuite la culture du piment qui occupe encore une grande étendue de terrain. Le café, le cacao, l'indigo, le gingembre, y sont aussi cultivés en quantité considérable.

Il y a jusqu'à trois récoltes de blé d'Inde, et les patates y poussent en abondance.

En 1882, les exportations de la Jamaïque ont été d'une valeur de \$7,750,000, dont \$4,840,000 avec l'Angleterre; le chiffre des importations pendant la même année s'est élevé à \$6,605,000, dont \$3,630,000 venant des Etats-Unis. Ce qui laissait une balance en faveur de l'île de \$1,145,000.

Les principaux articles d'exportation en 1882 étaient :

Le café pour.....	\$3,070,000
Le rum pour.....	1,500,000

Les fruits pour.....	625,000
Le piment pour.....	560,000
Les bois pour.....	500,000

Le gouvernement de la Jamaïque a changé de forme bien souvent.

Lors de la conquête par l'Angleterre, cette possession fut placée sous l'administration d'un gouverneur et d'un conseil composé de douze membres nommés par la couronne. Plus tard, le parlement impérial accorda une nouvelle branche à la législation de l'île : une chambre d'assemblée composée de 45 membres élus par le peuple. Mais ce système ne fonctionna pas toujours avec une harmonie parfaite, et le gouverneur eut souvent maille à partir avec la chambre.

C'est là un peu l'histoire de toutes les colonies anglaises nouvellement conquises ou soumises. Les gouverneurs y arrivent en vainqueur, et y veulent non seulement régner, mais tout gouverner à leur guise.

En 1865, une insurrection sérieuse et qui fit répandre le sang en abondance, révolutionna toute l'île, et en 1866, le parlement impérial changea encore la forme du gouvernement de l'île en abolissant la chambre d'assemblée.

La législation de l'île aujourd'hui se compose d'une seule branche : le gouverneur assisté d'un conseil privé composé de pas plus de huit membres et d'un conseil législatif formé de seize membres. Toute cette législation est nommée par la couronne.

On comprend aisément que cette constitution despotique ne puisse donner satisfaction, et que les habitants de l'île soient désireux de venir partager avec les Canadiens les bienfaits du régime constitutionnel.

Les revenus de l'île étaient en 1882 de \$2,780,000 et les dépenses \$2,740,000. La dette publique est de \$6,190,000.—
Le Monde.

STATISTIQUES DIVERSES.

Population étrangère des Etats-Unis.—En 1880, le recensement national portait à 6,679,843 le nombre des personnes nées hors de ce pays et appartenant à 37 nationalités différentes, dont les principales, comme appoint sont : les Allemands,

1,966,742 ; les Irlandais, 1,832,490 ; les Canadiens, 717,636, et les Anglais, 662,676. Total, 5,179,584.

Viennent ensuite : les Français, 106,971 ; les Ecossais, 170,136 ; les Suédois, 194,337 ; les Norvégiens, 181,729 ; les Bohémiens, 85,361 ; les Danois, 64,190 ; les Welches, 79,332 ; les Hollandais, 58,090 ; les Italiens, 44,230 ; les Mexicains, 68,390 ; les Polonais, 48,577 ; les Russes, 35,722, et les Suisses, 88,621.

Tous ces étrangers sont distribués sur la surface du pays, mais en moindres proportions dans les anciens Etats à esclaves que dans le Nord. Naturellement, ce sont les Allemands qui dominent ; car si l'on place sous cette dénomination toutes les agglomérations de race teutonne et de langue similaire, les Allemands constituent, à eux seuls, la moitié de la population étrangère et dépassent les Irlandais de 50 0/0 en nombre. Dans les Etats de New-York et de New-Jersey, les Irlandais dominant, il est vrai, mais dans l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Wisconsin, tous les Etats plus ou moins douteux, les Allemands sont de beaucoup les plus nombreux.

—Il se confirme que d'importantes mines d'étain ont été découvertes aux Black Hills. Ce sont les chercheurs d'or qui ont fait accidentellement cette trouvaille, sur le Harney's Peak et aux environs. Les échantillons de minerai envoyés par le géologue Bailey au bureau des essais à Washington ont donné 47 p. c. d'un étain pur, d'excellente qualité, très maléable. Le gouvernement avait offert autrefois \$50,000 de récompense pour la découverte de gisements d'étain aux Etats-Unis ; mais on n'avait pu jusqu'à présent trouver que quelques dépôts dans la Georgie, l'Idaho et la Californie, si peu abondants que leur exploitation n'aurait pas couvert les frais. Les importations d'étain en barres aux Etats-Unis se sont élevées, en 1883, à \$6,106,250 et en articles fabriqués à \$17,090,200. Ces chiffres permettent de juger de l'importance de la découverte qui vient d'être faite aux Black Hills.

—La population chrétienne des Indes Occidentales est de 1,824,634, dont 963,048 sont catholiques. Pour le maintien de la religion, l'Etat dépense environ \$1,000,000 par an, dont \$810,000 va aux protestants et la balance aux catholiques.

—La superficie de l'Empire Britannique est de 8,500,000 acres, habités par une population dont le septième seulement sont chrétiens.

Accroissement du catholicisme en Angleterre.

En 1846, il n'y avait que 522 chapelles et 683 prêtres en Angleterre et dans le pays de Galles ; en 1884, il existe 1221 églises ou chapelles et 2176 prêtres. En 1846, nous avions 6 couvents d'hommes et 34 de femmes ; il n'y en a pas moins aujourd'hui de 80 d'hommes et 200 de femmes. Les écoles se sont multipliées dans une plus large proportion encore que les églises, et grâce à l'infatigable énergie de notre cardinal-archevêque, l'éducation des enfants catholiques pauvres, même dans cette vaste métropole, se donne à tous avec largesse.—*Dublin Review.*

PENSÉES DIVERSES.

La meilleure manière de vous venger est de ne pas ressembler à celui qui vous fait injure.
(LOUIS XVI.)

Une bonne leçon est d'argent, un bon exemple est d'or.

Il n'y a pas de dévouement dont on ne retire plus de jouissance qu'il n'en a coûté de peine à s'y décider.

Quand un homme que l'on croit du monde, simplement et sans affectation, propose de bonne foi ce qu'il sent de Dieu en lui-même ; quand il ferme la bouche à un libertin qui fait vanité de vice ou qui raille impudemment des choses saintes, qu'une telle conversation a de force pour réveiller le goût des biens éternelles !...
(BOSSUET.)

Il est nécessaire que la Religion soit, dans cette vie, une affaire sérieuse, et que vous la pratiquiez sincèrement.
(MGR DUPANLOUP.)

L'Eglise s'accroît par les persécutions, s'éclaire par les hérésies, se fortifie par les tourments.
(OZANAM.)

La droiture du cœur, la vérité, l'innocence, l'empire sur les passions, voilà la véritable grandeur.
(MASSILLON.)

Un serpent qui se glisse entre les fleurs est plus à craindre qu'un animal sauvage qui s'enfuit vers sa tanière, dès qu'il vous aperçoit.
(FENELON.)

Avec du mérite, de la probité et de la vertu, on réussit infailliblement.

(RAMEAU)

On doit être plus choqué des louanges outrées que des injures.

(LOUIS XVI.)

Il paraît difficile de trouver ce qu'on n'a pas ; eh bien ! l'ennui fait exception à cette règle : un sot le donne à tout le monde sans le connaître.

La Religion est le lait des enfants et le vin des vieillards.

A la mort, nul n'emporte que ce qu'il a donné.

(L. VEUILLOT.)

Sous le faux soleil d'ici-bas,
Le bonheur semé sur la terre
N'y porte, hélas ! plante étrangère,
Qu'un germe qui ne fleurit pas.
Un jour, bientôt, ce divin germe
Dans le ciel s'épanouira ;
D'une félicité sans terme,
Chrétien, ton espérance est là.

Salomon et Job ont le mieux connu la misère de l'homme, et en ont le mieux parlé ; l'un connaissant la vanité des plaisirs par expérience, l'autre la réalité des maux.

(PASCAL.)

MORT D'UN VIEILLARD PAUVRE MAIS CHRÉTIEN.

Quand de ses jours nombreux la coupe fut remplie,
Il accueillit la mort en bénissant la vie.

Vous, dont le nom sublime a volé sous les cieus,
Heureux, sages ou grands, qu'avez-vous eu de

[mieux ?

Dieu ne mesure pas nos sorts à l'étendue :
La goutte de rosée à l'herbe suspendue,
Y réfléchit un ciel aussi vaste, aussi pur
Que l'immense océan dans les plaines d'azur.

ABRÉGÉ DE LA SAGESSE.

Ne vois le malheureux que pour le soulager ;
Ne pense à tes défauts que pour l'en corriger ;
Aux lois de l'Éternel tiens ton âme asservie ;

Et, pour un plaisir passager

Où l'ange de mort de convie,

Ne mets jamais ton salut en danger.

Corrige sans aigreur, souffre sans te venger ;

Étouffe en toi l'orgueil, la colère et l'envie ;

Et songe bien tous les jours de ta vie,

D'où tu viens, où tu vas, et qui doit te juger.

CHEVREAU.

LE VOYAGE.

Partir avant le jour, à tâtons, sans voir goutte,
Sans songer seulement à demander sa route,
Aller de chute en chute, et, se traînant ainsi
Faire un tiers du chemin jusqu'à près de midi ;
Voir sur sa tête alors amasser les nuages,
Dans un sable mouvant précipiter ses pas,
Courir, en essayant orages sur orages,
Vers un but incertain où l'on n'arrive pas ;

Détrompé vers le soir, chercher une retraite,
Arriver haletant, se coucher, s'endormir ;
On appelle cela *naître, vivre et mourir* !
La volonté de Dieu soit faite !

L'ORIAN.

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

CÆCILIA

ou

UNE HEROÏNE DES CATACOMBES

CHAPITRE IV

(Suite.)

VIII

On trouvera peut-être bien surprenante cette double faveur, dont le jeune époux de Cæcilia fut l'objet au sein de la catacombe Saint-Calixte : l'apparition miraculeuse de l'Apôtre, et la cérémonie soudaine du baptême.

Quant au premier de ces événements, il n'y a rien qui doive étonner outre mesure. L'histoire des temps primitifs de l'Église nous apprend que les apparitions des saints étaient fréquentes. Tertullien, l'immortel apologiste de cette époque, fait mention de ces faits merveilleux. On en comptait beaucoup parmi les premiers fidèles qui avaient été l'objet de visions surnaturelles, auxquelles se rattachaient des conversions éclatantes. Qu'y-a-t-il donc alors de si extraordinaire qu'un homme, dont la destinée venait d'être unie si intimement à celle d'un ange de la terre, ait été favorisé de la visite d'un des plus illustres habitants des cieus ?

Pour le second fait qui va se passer, il paraît tout exceptionnel. Car, ordinairement, on n'admettait un adulte à la grâce insigne du baptême qu'après deux années de catéchuménat. Ce laps de temps préparatoire au grand acte qui devait, d'un fils de ténèbres, faire un enfant de lumière, n'était pas tant imposé pour apprendre la doctrine sacrée que pour éprouver les mœurs. Aussi, l'introduction du catéchumène au baptistère dépendait plus de l'amélioration de sa vie que de sa foi. Et par contre, il n'était pas rare de voir le baptême différé jusqu'à la mort à l'égard de certaines personnes, qui ne se corrigeaient pas suffisamment de leurs vices grossiers.

Au commencement du carême, ceux qui aspiraient à la grâce de la régénération baptismale faisaient inscrire leurs noms sur le registre des *compétents*.

Durant la sainte Quarantaine, les prêtres faisaient sur eux, en présence des fidèles, les exorcismes appelés *scrutini*. A la fin du carême, ceux qui en étaient jugés dignes recevaient le titre de *chrétien*, la veille de la Résurrection du Sauveur. Quant à ceux qui avaient besoin d'une plus longue épreuve, ils étaient réservés pour la veille du jour où le Saint-Esprit vint fonder l'Église en descendant sur les Apôtres au Cénacle. Pâques et la Pentecôte étaient les deux fêtes, dont les vigiles étaient consacrées au ministère du baptême solonnel.

Cette coutume, passée en règle, subsista jusqu'au sixième siècle de l'ère chrétienne. Il n'y avait d'exception que pour les enfants qui avaient encore conservé leur âme exempte des fautes graves que peut amener l'âge de raison. De même l'exception existait en faveur des adultes que la persécution menaçait d'arracher au sein de l'Église, avant qu'ils aient pu être suffisamment instruits des vérités de la religion.

L'époque que nous étudions, quoique calme à l'intérieur, n'en était pas moins pleine de périls pour les chrétiens. La suite de ce récit en fournira une preuve frappante.

Aussi, Urbain ne crut-il pas devoir hésiter devant l'inspiration du ciel, la nécessité des circonstances, et le signe manifeste de la vision.

—Le doigt de Dieu est visiblement sur Valérien, pensait-il. Et quand Dieu fait tant que de choisir quelqu'un pour se l'attacher sans retour, il sait, par des moyens qui lui sont propres, opérer en lui ce travail mystérieux par lequel il rectifie son intelligence et transforme subitement son cœur.

C'est ce qui avait lieu, en ce moment, pour le jeune patricien.

Le Pontife s'aperçut de cette touche merveilleuse de la grâce ; et l'assistance tout entière en eut comme le divin sentiment, quand elle répondit d'une voix unanime et enthousiaste à la communication inspirée du Vicaire de Jésus-Christ : *Fiat, fiat ; Amen ! Amen !*

Dans cette circonstance, la voix du peuple était bien la voix de Dieu !

IX

De nos jours, on conserve encore, dans quelques catacombes, des traces non équivoques de l'administration du sacrement de pénitence. Ce sont deux excavations contiguës, pratiquées généralement aux environs de l'autel principal. L'une, en forme de banc, servait de siège au confesseur ; l'autre, en forme de prie-Dieu, faisait l'office d'agenouilloir pour le pénitent. Cette dernière excavation n'existe que d'un côté du siège : preuve frappante du secret avec lequel devait s'accomplir le sacrement qui rend la vie aux âmes.

Ce fut vers un confessionnal de ce genre que le fier patricien se dirigea pour se jeter aux pieds du tendre vieillard et confondre tous deux les plus intimes pensées de leur cœur, comme aussi les plus douces larmes de leurs yeux. Toutefois, Valérien n'étant pas encore chrétien, ce ne fut qu'une confidence toute filiale et non un sacrement.

De là au baptistère il n'y eut qu'un pas.

Deux rangées de fidèles, portant des torches, les accompagnaient. Urbain s'y rend à travers la foule recueillie, tenant son jeune converti par la main. Arrivé au bord de la piscine, dans la salle des catéchumènes, Valérien s'incline aux pieds du Pontife, qui prononce sur lui les exorcismes d'usage.

Après avoir maintes fois, par la vertu du sang de Jésus-Christ, conjuré le démon de quitter le corps et l'âme de cet ancien adorateur des idoles, Urbain élève la voix ; et, du ton le plus majestueux, il adresse à Valérien ces solennelles paroles :

—En face du Très-Haut, Seigneur tout-puissant, dont vous allez devenir l'héritier et le fils ; en face des tabernacles du Christ dont vous êtes déjà, par vos désirs, le frère bien-aimé ; en face des saints autels, où vous serez admis à la participation des plus augustes mystères ; en face des anges, qui gardent ces lieux sacrés, et dont les mains vont vous revêtir de la robe d'innocence ; en face de vénérés martyrs, dont les corps reposent dans ces tombeaux, et dont les âmes vous contemplent des célestes sphères ; en face de l'assemblée des fidèles, dont vous partagerez désormais les combats pour partager un jour la gloire ; en face de cet Évan-

gile, qui devra être la lumière de votre esprit, la force de votre cœur, la règle de vos volontés, le titre impérissable de vos droits à l'éternelle récompense ; en face de moi, l'indigne Pontife de l'Eglise de Dieu, de moi qui aurai à rendre un compte sévère de votre âme, ainsi que de tout le troupeau confié à mes soins, au tribunal du souverain Juge ; en face de tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre et dans le ciel ; en face même de tout ce qu'il y a de plus redoutable dans les profondeurs de l'inférieur abîme, jurez, de toute l'ardeur de vos résolutions, que vous renoncez pour toujours à l'ennemi de Dieu et de votre âme, c'est-à-dire, au démon, à ses pompes et à ses œuvres !

— C'est à cet ennemi-là, Valérien, jeune élu du Seigneur, qu'il faut jurer en ce moment une haine, qui ne devra s'éteindre en vous qu'avec le dernier battement de votre cœur ! Consentez-vous à faire un pareil serment ?

— Oui, Père saint ! repliqua résolument Valérien, tout transporté par la vive émotion que les paroles ardentes du Pontife avaient excitée dans son âme.

Puis, posant la main droite sur le livre des Évangiles, il prononce d'une voix lente et avec la conviction la plus profonde ces mots :

— Oui ; je le jure en face de ce qu'il y a de plus sacré sur la terre comme au ciel ! Je me sépare, dès ce moment et pour toujours, de l'immortel ennemi de mon âme et de mon Dieu. Je renonce au démon ; je renonce à tous ses suppôts qui sont les idoles ; je renonce à toutes ses pompes, qui sont les maximes et les vanités de ce monde corrompu et corrompé ; je renonce à ses œuvres qui sont les péchés. Je ne veux plus être qu'à Jésus-Christ, mon Créateur, mon Sauveur, mon adorable Maître, et, je l'espère, mon éternelle récompense !

— Que la grâce du Seigneur vous soit en aide ! murmure Urbain.

— Ainsi soit-il ! répondent en chœur les assistants.

Alors les diacres dépouillent Valérien de ses vêtements, et lui préparent la robe baptismale. Urbain fait couler sur son front l'huile sainte des catéchumènes, et l'invite à descendre les degrés de la piscine salutaire.

Pendant que s'opèrent les trois immersions prescrites par le rite en usage, on entend la voix majestueuse du vieux

Pontife qui évoque au-dessus des eaux agitées du baptistère, pour les féconder de la grâce, le souvenir et l'action des trois personnes divines :

— *« Je te baptise, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit ! »*

Et les fidèles, unis aux clercs, de répondre encore : *Ainsi soit-il !*

X

C'en est fait. Le jeune époux de Cœlia avait descendu les degrés de la piscine, enfant de colère : il les remonte, enfant d'amour. Le vieux Pontife le reçoit dans ses bras ; son cœur déborde de joie ; il le couvre de ses baisers paternels.

Comme une mère comble de ses plus tendres caresses l'enfant qu'elle vient de mettre au monde : ainsi, et plus qu'elle, le saint vieillard ressent les joies de cette autre maternité qui enfante les âmes. Tous deux à genoux devant l'autel du sacrifice, ils rendent grâces au Seigneur de la résurrection spirituelle qui vient de s'opérer. Peut-être Urbain eut-il la secrète révélation qu'un jour viendrait bientôt, où cette robe blanche du baptême s'empourprerait du sang du martyr.

Dans cet épanchement intime, le père essayait-il de prémunir déjà le fils contre les rudes combats qu'auraient à essuyer, presque au sortir de ces lieux, sa vertu et sa foi ? Lui révéla-t-il quelque chose de ces pressentiments qui lui faisaient apercevoir, au-dessus de sa tête couronnée d'innocence, le glaive sanglant du bourreau ? Nous l'ignorons. Toujours est-il qu'ils restèrent encore longtemps à converser et à prier ensemble, tandis que la foule se dispersait insensiblement à travers les longues galeries du souterrain.

Cependant, il est temps aussi pour le jeune chrétien de se détacher de ces lieux bénis, où il vient de retrouver dans les ténèbres des horizons si lumineux et au milieu des tombeaux une vie qu'il ne connaissait pas. Urbain lui donne une dernière bénédiction :

— Allez, lui dit-il, allez en paix, mon fils ; et que l'ange de Dieu vous accompagne dans toutes vos voies !

Valérien se joint au dernier flot, qui s'écoule vers la sortie de la catacombe. A cette heure, les étoiles pâlissaient à la voûte du firmament ; et les premiers rayons de l'aurore blanchissaient les hau-

teurs de Præneste et de Tibur. Le noble patricien franchit de nouveau les murs d'enceinte de la ville à la porte Capena. Il rapporte, enfermés dans son âme régénérée, un parfum et une force capables de vaincre toutes les corruptions et toutes les cruautés de Rome païenne. Ce parfum, c'est l'innocence baptismale qui l'a fait chrétien; cette force, c'est la foi héroïque qui fera bientôt de lui un martyr!

CHAPITRE V

CIEL ET TERRE

I. Apparition de l'ange de Cœcilia à Valérien.—II. Discours de l'ange aux deux époux.—III. Sainte émulation de Cœcilia.—IV. Élévation de la Vierge, par le monde visible, vers le monde invisible.—V. Arrivée de Tiburtius, Valérien entend sa conversion.—VI. Discours de Cœcilia sur la fausseté des idoles.—VII. Le commencement du triomphe.—VIII. Paroles de la vierge sur la vanité de la vie présente et la certitude de la vie future.

1

Durant l'intervalle qui s'écoula entre le départ de Valérien et son retour, c'est-à-dire, depuis la troisième veille de la nuit jusqu'à la première heure du jour, Cœcilia n'avait perdu aucun instant de ce temps précieux. Pendant que son corps, recouvert d'un rude cilice, était prosterné sur le sol de la chambre nuptiale, son âme était ravie en Dieu. Quelqu'un qui aurait surpris, sur ses traits si transparents, les diverses émotions qui agitaient son cœur aurait pu contempler les reflets des scènes diverses qui se passaient alors sous les arceaux de la catacombe Saint-Callixte.

Dans son extase, Valérien lui apparaît tantôt sous une forme, tantôt sous une autre.

D'abord, c'est un lion plein d'ardeur, qui pénètre impétueusement dans une bergerie. A son approche, l'épouvanté se met dans le troupeau. Mais bientôt, doucement enchaîné par le berger qui y préside, le bouillant animal disparaît dans un coin retiré de la bergerie, et reparaît avec la blanche toison, la douceur et la forme ingénue d'un agneau.

(A continuer).

BIBLIOGRAPHIE

Almanach agricole, commercial et historique, de J. B. ROLLAND & FILS, pour 1885 (19e année). In-12, 64 pages. Prix : 5 cents.

Almanach des Familles, de J. B. ROLLAND & FILS, pour 1885 (8e année). In-12, 64 pages. Prix : 5 cents.

Chaque année, à pareille époque, nous avons l'agréable tâche de signaler à nos lecteurs les deux intéressants almanachs édités par la librairie Rolland.

L'ALMANACH AGRICOLE compte aujourd'hui dix-neuf années d'existence et il a acquis une telle popularité qu'on trouverait difficilement une famille canadienne-française qui ne le possède pas. Ce succès est, croyons-nous, bien mérité par le soin qui préside à la préparation de cette utile publication. Depuis la première page jusqu'à la dernière tout le livre est rempli de renseignements très exacts et très intéressants; le calendrier soigneusement corrigé est conforme à l'Ordo; viennent ensuite les phénomènes astronomiques et météorologiques, les éphémérides qui constituent une revue pleine d'intérêt des événements de l'année écoulée; le tableau détaillé de la hiérarchie catholique du Canada, le gouvernement fédéral et les parlements locaux et leurs diverses branches; les cours de justice avec tableaux précis des termes de la cour supérieure et de la cour du banc de la reine; le conseil de l'instruction publique; le conseil des arts et manufactures et celui de l'agriculture; la commission du havre; les registrateurs de la province; le tarif des postes et des mandats internationaux, enfin les presque infaillibles pronostics sur la température. La disposition de toutes ces matières est claire et les recherches n'offrent aucune difficulté. Au milieu d'une telle somme d'informations on a trouvé place pour des variétés qui font une agréable diversion à ces matières.

L'ALMANACH DES FAMILLES, complément du précédent recueil, jouit aussi d'une grande estime dans notre public. On y trouve surtout beaucoup de choses à lire et toutes sont de la meilleure provenance. La première partie comprend sous le titre de *Légendes et historiettes* des récits amusants, bons mots, pensées morales, offrant une saine et instructive récréation. La deuxième partie consacrée à l'utile, renferme une foule de conseils et de recettes dont nos bonnes ménagères et nos populations rurales feront leur profit. La nouvelle loi de chasse et la loi de pêche terminent le volume qui présente, on le voit, un ensemble attrayant d'excellentes choses.

Les deux almanachs sont en vente chez les éditeurs, chez tous les libraires et principaux marchands au prix minime de 5 cents chacun.

Le calendrier de la Puissance sera mis en vente le mois prochain.

ANNÉE SCOLAIRE 1884-1885

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS

6, 8, 10, 12 et 14, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

Catalogue alphabétique par noms d'Auteurs
DES LIVRES CLASSIQUES

POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SUPÉRIEUR

(Suite)

Les volumes, à moins d'indication contraire, sont en brochure.

N.B.—Ce catalogue comprend principalement les livres importés, on voudra donc bien consulter, pour nos ouvrages de fonds, le catalogue spécial de notre librairie.

- * **Larousse (P.)** : Traité de versification française, avec exercices. In-12 cart. 48c
 — Le même. Livre du maître. In-12 cart. 50c
 * — **Jardin des racines latines.** In-12 cart. 48c
 — Le même. Livre du maître. In-12 cart. 50c
 * — **Jardin des racines grecques.** In-12 cart. 48c
 — Le même. Livre du maître. In-12 cart. 50c
 * — **Nouveau Dictionnaire de la langue française,** édition mise en harmonie avec la dernière édition du dictionnaire de l'Académie et illustrée de 1,500 figures. Fort vol. in-18, cart. 80c
 * **Larousse et Boyer** : Trésor poétique. In-12 cart. 60c
 * **Lavigerie et Clausolles** : Histoire sainte (abrégé d'). In-18 cart. 36c
 * — Histoire du moyen âge (abrégé d'). In-18 cart. 36c
 * — Histoire moderne (abrégé d'). In-18 cart. 24c
LEÇONS DE LITTÉRATURE, par l'auteur des Paillettes d'Or :
 * 1re partie : Du style épistolaire. In-18, cart. 50c
 * 2e — : De la composition littéraire. In-18, cart. 55c
 * 3e — : Différents genres de composition. In-18, cart. 60c
Lefranc (Émile) : Traité théorique et pratique, de littérature, comprenant :
 * Style et composition. In-12 cart. 84c
 * Poétique. In-12 cart. 84c
 * Rhétorique et éloquence. In-12 cart. 84c
 * — Abrégé du traité théorique et pratique de littérature. In-12 cart. 84c
Legendre et Blanchet : Éléments de géométrie, 27e édition. In-8. Br. \$1.00 ; rel. \$1.50
Legouvé (Ernest) : Petit traité de lecture à haute voix à l'usage des écoles primaires. In-12. 25c
 — L'art de la lecture. In-12. 75c
 — La lecture en action. In-12. 75c
 * **Lepetit (Th.)** : Exercices préparatoires au cours gradué de dictées françaises. In-18 cart. 22c
 — Les mêmes. Livre du maître. In-18 cart. 25c
 * — **Cours gradué de dictées françaises, 1re année.** In-12 cart. 22c
 * — Le même, 2e année. In-12 cart. 30c
 — La partie du maître de chaque année. 38c
 * — **Cours supérieur de dictées françaises.** In-12 cart. 60c
Lévi Alvarès, père (D.) : Nouveaux éléments d'histoire générale. In-12 cart. \$1.13
 — Esquisses historiques ou cours méthodique d'histoire. In-12 cart. 63c
 — Manuel historique des peuples anciens et modernes. In-12 cart. 30c
 — Enigmes historiques, géographiques, etc. In-12 cart. 45c
 — Musée classique ou histoire universelle en tableaux, explication des énigmes historiques, par Mlle. Gombault. In-12 cart. 88c
 — Tour du monde, ou premières études géographiques. In-12 br. 38c
 — Le nomenclateur orthographique, ou les premiers exercices d'orthographe. In-12 br. 50c
 — Mnémosyne classique, ou couronne littéraire. In-18 br. 63c
Lévi Alvarès (Théod.) : Premières leçons de grammaire. In-12 br. 25c
 — Nouveau mémorial littéraire expliqué. In-12 br. 50c
 * **Lhernault (F.)** : Traité raisonné de ponctuation. In-12 br. 36c
Lhomond : Histoire abrégée de l'Eglise. In-12 cart. 25c
Littre : Dictionnaire de la langue française, avec le supplément. 5 vol in-4, demi-rel. chagrin. \$36.00
 — Le supplément seul. Br. \$3.00 ; rel. \$4.25

Litré et Beaujean : Abrégé du dictionnaire de la langue française, de Litré, augmenté d'un supplément historique et géographique. Grand in-8, demi-rel. chag. \$4.50

LOGIQUE DE PORT-ROYAL, suivie d'extraits des philosophes, avec notes par Fouillée. In-12. 75c

— Le même ouvrage, avec notes par Jourdain. In-12. 63c

* **L'Olivier (Mme Pauline)** : Manuel de politesse et de savoir-vivre. In-18, cart. 12c

Malaguti et Fabre : Notions préliminaires de chimie. 1re année. In-12 cart. 38c

— Notions de chimie. 2e année. In-12 cart. 88c

Marc (l'abbé) : Manuel d'histoire de la littérature française, où sont particulièrement étudiés et analysés les principaux auteurs français. Fort vol. in-12. \$1.25

* **Martin de Noirlieu** : La Bible de l'enfance. In-12 cart. 30c

* **Menuge (l'abbé Ch.)** : Cours élémentaire de cosmographie. In-12 cart. 90c

MÉTHODE ANALYTIQUE DE STYLE à l'usage des écoles de français, par le Frère P. . .

* Cours de 1re année, livre de l'élève, cart. 45c

— — — — — du maître, cart. 80c

* — — — — — de l'élève, cart. 45c

— — — — — du maître, cart. 80c

Moigno (l'abbé) : Manuel de mnémotechnie appliquée à l'histoire. In-12 br. 75c

Molière : Théâtre choisi, avec notice littéraire par Feugère. In-18 cart. 45c

* — Le Misanthrope, avec notes. In-18. 12c

* **Montesquieu** : Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, notes par Mazure. In-12 cart. 38c

* **Morel (Mme Emma)** : Mythologie épurée. In-18 cart. 18c

Noël : Dictionnaire français-latin. Gr. in-8 rel. \$2.00

— Dictionnaire latin-français. Gr. in-8 rel. \$2.00

— Gradus ad Parnassum. Grand in-8 rel. \$2.00

Olivier (Dr Th.) : Le Questionneur de la jeunesse, ou l'année scientifique et amusante. In-8 rel. bas. \$1.00

Pape-Carpantier (Mme) : Histoires et leçons de choses pour les enfants. In-12 br. 55c

* **Pascal (J. C.)** : Eléments de cosmographie. In-12 cart. 80c

* **Pellissier** : Premiers principes de style et de composition. In-12 cart. 45c

* — Morceaux choisis des classiques français (prose et vers), adaptés au précédent ouvrage. In-12 cart. 30c

* — Principes de rhétorique française. In-12 c. 75c

* — Morceaux choisis (prose et vers), adaptés au précédent ouvrage. In-12 cart. 60c

* — Sujets et modèles de composition française, à l'usage des classes élémentaires. In-12 cart. 45c

* — Sujets et modèles de composition française, à l'usage des classes supérieures. In-12 cart. 75c

Petit (A.) : Grammaire de la ponctuation. In-12. 88c

Pichot : Traité élémentaire de cosmographie. In-18, avec figures et planches. \$1.50

* **Poitevin (P.)** : Premières lectures. In-12 cart. 15c

* — Grammaire du 1er âge. In-12 cart. 18c

* — La même avec exercices. In-12 cart. 38c

* — Grammaire élémentaire, avec exercices. In-12 cart. 45c

— Corrigé de la grammaire élémentaire. In-12 cart. 50c

* — Traité d'analyse grammaticale. In-12 cart. 45c

— Le même, corrigé. In-12 cart. 75c

* — Cours gradué de dictées. In-12 cart. 45c

— Corrigé du Cours gradué de dictées. In-12 cart. 50c

* — Grammaire complète, avec exercices. In-12 cart. 90c

— Corrigé de la grammaire complète. \$1.00

* — Traité d'analyse logique, avec exercices. 1 volume in-12, cart. 60c

— Corrigé de l'analyse logique. Cart. \$1.00

* — Cours complet de dictées. In-12 cart. 78c

— Corrigé du cours complet de dictées. 75c

Pontis : Petite grammaire de la prononciation Gr. in-12. 38c

Profillet : La rhétorique de Bourdaloue, traduite pour la première fois, conformément au texte latin. In-12 br. 63c

Quitard (P. M.) : Dictionnaire des rimes, précédé d'un traité complet de versification. In-18 rel. toile. 63c

* **Racine** : Esther et Athalie, notes par Gidel. In-12 cart. 27c

Reclus (Onésime) : Géographie : La Terre à vol d'oiseau. 2 vol. in-12 avec 376 gravures. \$2.50

— France, Algérie et colonies. Fort vol. in-12 avec 120 gravures. \$1.38

* **Renaudin** : Petite histoire sainte du jeune âge. In-18. 9c

* **Rey (Mme) née Périer** : Simples entretiens sur la physique et la cosmographie. In-12 cart. 36c

Riom (J. L.) : La sténographie simplifiée et perfectionnée. In-8. 25c

— Dictées sténographiques. In-12 cart. 25c

* **Sadler** : Grammaire pratique de la langue anglaise. In-12 cart. 75c

* — Exercices anglais ou cours de thèmes gradués, pour servir de développement aux règles de la grammaire pratique. In-12 cart. 90c

— Corrigé des exercices anglais. In-12 cart. 63c

— Cours de versions anglaises, ou choix de prose et de poésie. In-12 cart. \$1.00

— L'art de la correspondance anglaise et française. 2 vol. in-12, br. \$1.50

* — Manuel classique de conversations françaises et anglaises. (*Dialogues. Locutions. Vocabulaire.*) Fort vol. in-18 cart. 90c

* — Cours gradué de langue anglaise (2e partie), ou petit cours de versions. In-18 cart. 60c

* — Cours gradué de langue anglaise (3e partie), ou petit cours de thèmes. In-18, cart. 60c

— Corrigé du petit cours de thèmes. In-18 c. 40c

* — Nouveau dictionnaire portatif anglais-français et français-anglais, contenant la prononciation figurée. Très fort vol. in-12, rel. toile \$2.10

* **Saffray** : Leçons de choses, cours méthodique. Livre de l'élève, avec gravures, cart. 54c

— Le même ouvrage. Livre du maître, avec questionnaires. Cart. 38c

Salvetat (Alp.) : Cours de technologie chimique, professé à l'école centrale des arts et manufactures. (Céramique. Couleurs. Blanchiment, Teinture et impression. Métallurgie (métaux autres que le fer). 70 planches in-4 avec texte explicatif, renfermées dans un carton. \$6.25

Sansvéverino (G.) : Manuel de la philosophie chrétienne. 2 vol. in-8. \$2.00

- Sauri** (l'abbé) : Institutions mathématiques servant d'introduction à un cours de philosophie (Arithmétique. Algèbre. Géométrie, etc.) In-8 cart. Prix..... \$1.50
- Sévigné** (Mme de) : Lettres choisies, notes par Labbé. In-12 cart..... 60c
- Sonnet** : Premiers éléments de calcul infinitésimal. In-8..... \$1.50
- Sonnet et Frontera** : Eléments de géométrie analytique. In-8..... \$2.00
- Spiers** (A.) : Manuel des termes du commerce, anglais-français et français-anglais. 1 vol. rel. toile..... \$1.15
- * **Spiers et Surenne** : French and English and English and French Pronouncing Dictionary (School Edition). In-12, rel. dos cuir... \$1.80
- Tibbins** : Dictionary of the English and French languages. (Abridged from Fleming & Tibbins Royal Dictionary). In-8 rel..... \$3.00
- Troost** : Précis de chimie. 17e édition. In-12, cart..... 80c
- Verger** : Dictionnaire de la Fable, ou mythologie grecque, latine, égyptienne, etc. In 32 rel. toile..... 88c
- * **Verniolles** (l'abbé) : Cours élémentaire de littérature, style et poétique In-12 cart..... 84c
- * — Cours élémentaire de rhétorique et d'éloquence. In-12 cart..... 84c
- Voltaire** : Lettres choisies, annotées par F. Godefroy. In-12 cart..... 88c
- * — Histoire de Charles XII, notes par L. Grégoire. In-12 cart..... 48c
- Wershoven** (F. J.) : Vocabulaire technique anglais-français, à l'usage des élèves des écoles scientifiques et industrielles. In-18 rel.toile \$1.00
- Wurtz** (Ad.) : Leçons élémentaires de chimie moderne. 5e édition (1884)..... \$2.25
- * **Zeller** : Précis élémentaire de physique et de chimie, avec introduction par l'abbé Drioux. In-18 cart..... 48c
- * — Précis élémentaire d'histoire naturelle, avec introduction par l'abbé Drioux. In-18 cart 48c

Livres et Papeterie

Nous avons toujours, comme précédemment, un grand choix d'ouvrages de

LITTÉRATURE, HISTOIRE,

THÉOLOGIE, SCIENCES, MÉDECINE

et autres, formant un département spécial de notre magasin, avec les **LIVRES DE PRIÈRES, DE PIÉTÉ,** les **LIVRES D'ÉCOLE**, ainsi que les articles de librairie proprement dits.

Les améliorations et l'agrandissement de notre établissement ont été nécessités par l'augmentation des quantités de chaque espèce que nous sommes obligés d'avoir en magasin pour la vente en gros.

NOS PRIX DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE en Librairie comme en Papeterie.

J. B. ROLLAND & FILS

Nos 6, 8, 10, 12 et 14, RUE SAINT-VINCENT

MONTRÉAL

The Acadian Scientist.

(Publié en langue anglaise.)

Revue mensuelle consacrée aux intérêts des Instituteurs et des Naturalistes. Leçons sur l'histoire naturelle. Leçons de choses choisies avec soin, suggestions et instructions sur la manière de collectionner et de conserver les spécimens d'histoire naturelle et sur leur arrangement méthodique et raisonné. Chaque numéro contient une chronique scientifique. C'est une publication indispensable aux Instituteurs.

ABONNEMENT 50 Centins par année.

Envoyez 20 cts pour un abonnement d'essai pour six mois.

Numéro spécimen envoyé gratis.

ADRESSEZ :

ACADIAN SCIENTIST,

Wolfville, N. S.

PATENTS

MUNN & CO., of the SCIENTIFIC AMERICAN, continue to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patents sent free. Thirty-seven years' experience. Patents obtained through MUNN & CO. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, the largest, best, and most widely circulated scientific paper, \$3.50 a year. Weekly. Splendid engravings and interesting information. Specimen copy of the Scientific American sent free. Address MUNN & CO., SCIENTIFIC AMERICAN Office, 261 Broadway, New York.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

FABRIQUE A SAINT-JEROME, P. Q.

BUREAU PRINCIPAL :

A Montréal, Rue Saint-Vincent, 12 et 14

CHEZ

J. B. ROLLAND & FILS

Papier blanc de toute espèce. — Spécialité pour livres et journaux.

Dr A. A. FOUCHER

Chirurgien oculiste et auriste de l'Hôpital Notre-Dame Montréal.

BUREAU ET RÉSIDENCE : 82, RUE SAINT-DENIS

Consultation : De midi à trois heures.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la Province de Québec.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.

Libraires-Éditeurs.

Nos 12 et 14, rue St Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

N. B. — Les annonces pour "demande d'instituteurs" et "situations demandées," seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.